



ej

en jeu une autre idée du sport

la revue de l'UFOLEP Octobre 2019 - N° 38 - Prix 3,50 €

ZOOM

Les bébés nageurs

INVITÉ

Philippe Jahshan

**SPORT ET LAÏCITÉ,
RÉALITÉS DE TERRAIN**

ufolep

La laïcité, notre identité et notre avenir

Par **Arnaud Jean**, président de l'Ufolep

Philippe Brenot



L'Ufolep est l'unique fédération sportive qui intègre la laïcité dans son nom. Ce principe, continuité de la devise républicaine « Liberté, égalité, fraternité », est souvent au centre de l'actualité. À tel point que, selon la dernière étude de la fondation Jean-Jaurès, 87 % des Françaises et des Français se déclarent partisans de la laïcité et affirment leur attachement à ce principe. Cet attachement va dans le sens de notre histoire fédérale et de notre modernité au sein de la Ligue de l'enseignement. Notre fédération est une fédération pionnière, moderne et engagée.

La laïcité garantit la mise en application effective de deux valeurs : la liberté de conscience et l'égalité de tous devant la loi, quelles que soient les croyances ou les convictions. Elle repose sur le respect, la rigueur, la raison et doit s'envisager comme rassembleuse. La laïcité ne se discute pas, elle s'impose. Elle s'impose sans condition et réclame vigilance. Son cadre est clair, c'est celui de la loi de 1905, loi intouchable, garante de notre unité nationale et du respect de toutes et tous.

Cette année, nous avons été la première fédération sportive à éditer un guide sur la laïcité et le sport. Nous sommes les premiers acteurs du sport à prendre position sur ce sujet universel. Notre affinité a été construite depuis 91 ans et se réfléchit et se traduit toujours concrètement aujourd'hui. Sur les terrains, dans les tribunes des stades, dans les gymnases, dans les piscines, à l'occasion des entraînements, nos dirigeants, nos animateurs, nos éducateurs font vivre la laïcité. ●

coup de crayon

par Jean-Paul Thebault



DR



6

INVITÉ

Philippe Jahshan, une question d'engagement

Associations Ufolep, savez-vous que vous faites partie d'un Mouvement associatif qui représente 600 000 acteurs de terrain ? Son président, Philippe Jahshan, explicite ce rôle de plaidoyer.

ZOOM

Bébés nageurs : grandir avec l'Ufolep

Baby-Club de Beauvais



20

Coup de projecteur sur les associations qui se dédient à l'éveil aquatique des tout petits.

DOSSIER

Sport et laïcité

Ufolep Var



9

Activités d'entretien animées par l'Ufolep dans les quartiers de La Seyne-sur-Mer (Var).

Comment conjuguer « sport et laïcité » ? Si deux guides, l'un du ministère, l'autre de l'Ufolep, viennent de paraître sur le sujet à l'intention des acteurs de terrain, c'est que cela n'est pas toujours simple. Au-delà des polémiques, on peut toutefois privilégier le dialogue et l'ouverture, tout en restant fidèle aux principes laïques.

en jeu "une autre idée du sport" est la revue de l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (Ufolep), secteur sportif de la Ligue de l'enseignement **Ufolep-Usep** 3, rue Récamier, 75341 Paris Cedex 07 **Téléphone** 01 43 58 97 71 **Fax** 01 43 58 97 74 **Site internet** www.ufolep.org **Directeur de la publication** Arnaud Jean **Rédacteur en chef** Philippe Brenot **Ont participé à ce numéro** Jennifer Arreteau, Isabelle Gravillon, Marion Mauduit, Léna Picard, Laëtitia Zappella **Photo de couverture** Molly Eyes / Ufolep Playa Tour 2018 **Maquette** Agnès Rousseaux **Impression et routage** Centr'Imprim, rue Denis Papin 36 100 Issoudun **Abonnement annuel** 13,50€ **Numéro de Commission paritaire** 1020 K 79982 **Numéro ISSN** 1620-6282 **Dépôt légal** Octobre 2019 **Tirage de ce numéro** 8230 exemplaires

la ligue de
l'enseignement
un avenir pour l'éducation populaire



sommaire

4 actualité

Sport au travail : la France à la traîne
VuLuEntendu : *Vaincre à Rome*, Sylvain Coher (Actes Sud) ; *Une partie de badminton*, Olivier Adam (Flammarion) ;
Le Tour de Belgique de Monsieur Iou (Rue de l'échiquier)

6 invité

9 dossier

16 pratique

18 santé

« À Mon Rythme », nouvelle offre sport-santé de l'Ufolep

20 zoom

22 formation

Professionnaliser ses cadres avec le CQP d'animateur de loisir sportif

23 réseau

La Dordogne éveille les tout petits ;
GRS : un garçon dans l'équipe ;
Nouvelle pratique : R-golf, raquettes sur green

Instantanés : Les rassemblements de l'été

28 histoires

Morceaux choisis : « L'odeur de chlore », d'Irma Pelatan (La Contre-Allée)

Je me souviens : Brice Matthieussent

L'image : Push-ball féminin (Roger-Viollet)

30 repères

J'ai mal à mon rugby, par Olivier Magne (Solar) ; *Yoga et escalade* (Glénat) ; *Eddy Merckx*, par Jean Cléder (Mareuil)

Les associations Ufolep trouveront, routé avec ce n° de *En Jeu*, un guide « Sport et laïcité »



Rassemblement aikido



L'Institut d'aikido, structure affiliée depuis 5 ans au comité Ufolep du Rhône, a réuni fin juillet au dojo de Mèze (Hérault) plus de 60 adeptes de cette discipline non compétitive pour sa traditionnelle semaine de stage. Ces pratiquants venaient principalement du Rhône mais aussi d'autres régions, et certains de Pologne et de Suisse, pour profiter de l'enseignement de Leman Sensei, qui a déjà formé par ailleurs une soixantaine d'animateurs bénévoles au sein de l'Ufolep. Durant cette semaine, enfants et adultes, des débutants aux plus aguerris, se retrouvent sur le même tatami pour pratiquer des techniques à mains nues, des mouvements d'aïki-taïso, ou manier des armes en bois, sabre et bâton. Après la démonstration du Sensei (professeur), tous les aikidokas s'activent : les chutes et les immobilisations s'enchaînent et les *kiai* (cris) résonnent. Après les entraînements du matin, intenses en dépit de la chaleur, chacun peut ensuite profiter des activités estivales : voile et baignade dans l'étang de Thau, ou balades dans les

montagnes de l'arrière-pays. Cette semaine est également l'occasion de faire passer les grades de ceinture noire, du 1^{er} dan (5 ans de pratique en moyenne) au 5^e dan cette année (plus de 30 ans de pratique) : des étapes importantes dans le cursus des aikidokas.

Tournée anti-bizutage dans les Creps

Roxana Maracineanu a lancé le 29 août un « Tour de France » de prévention et de lutte contre le bizutage et les violences sexuelles dans le sport au sein des établissements du ministère des sports (Creps). « *Le monde du sport n'est pas à l'abri de dérives et les comportements tels que le bizutage, les discriminations, l'homophobie ou les violences sexuelles n'ont pas leur place sur les terrains de sport, dans les clubs ou encore dans les stades* », a insisté la ministre. Cette tournée entamée au Creps de Chatenay-Malabry (Hauts-de-Seine) vise à sensibiliser à la fois les jeunes sportifs et leurs éducateurs. Elle a été confiée à l'association Colosse aux pieds d'argile, dont l'Ufolep est partenaire.

Droits tennis : TF1 et Amazon au filet

TF1 profite de la nouvelle formule de la Coupe Davis, désormais organisée sur une semaine, pour épiéter sur



le terrain de France Télévisions : du 18 au 24 novembre, la chaîne privée diffusera ce « championnat du monde » où, en phase de groupe, les joueurs français affronteront le Japon et la Serbie de Novak Djokovic. Par ailleurs, les droits télévisés du tournoi de Roland-Garros pour la période 2021-2023 ont été conjointement attribués à France Télévisions et à Amazon. Le nouveau venu diffusera sur sa plateforme de streaming les matchs programmés en soirée – nouveauté annoncée pour 2021 – et sur le court Simonne-Mathieu.

Votre projet de Scic au banc d'essai

Vous envisagez de créer, développer des activités sportives, physiques, de loisirs sportifs, et vous avez entendu parler des sociétés coopératives d'intérêt collectif (Scic) ? Le ministère des Sports met à disposition un outil en ligne qui permet de réaliser soi-même un diagnostic. Citée dans celui-ci, l'Ufolep propose aussi un accompagnement pour les associations intéressées par ce statut

SPORT AU TRAVAIL : LA FRANCE À LA TRÂÎNE

Financer une salle de sport dans l'entreprise, des douches, installer des supports à vélos, organiser des ateliers... Le gouvernement du Québec a annoncé en juin un soutien financier pour les entreprises qui encouragent l'activité physique au travail. Pour l'heure, rien de tel en France, en dépit des promesses de campagne d'Emmanuel



Marcon sur l'encouragement du sport en entreprise. Mais la loi « sport et société », repoussée au premier semestre 2020, pourrait faire des propositions en ce sens...

« La pratique d'activités physiques et sportives organisée par l'entreprise augmente sa productivité entre 3 % et 9 % ainsi que sa rentabilité entre 4 % et 14 % », souligne le rapport de la sénatrice UDI Françoise Gatel et du député LREM François

Cormier-Bouligeon, remis en mars au Premier ministre. Un exemple, cité dans ce rapport, au sein du groupe Safran : trente minutes d'échauffement et trente minutes d'étirement, respectivement au début et en fin de journée, ont permis de réduire de cinq jours par an l'absentéisme, et d'améliorer le dialogue social, à productivité égale.

Pourtant, moins d'un salarié sur sept (13 %) déclare pratiquer une activité physique sur son lieu de travail, et moins d'une entreprise sur cinq le propose à ses collaborateurs. Rappelons aussi que se lever de sa chaise cinq minutes toutes les trente minutes, pendant huit heures, diminue d'un tiers la glycémie et la sécrétion d'insuline. ● (d'après la chronique santé de Pascale Santi dans Le Monde du 26 août)

propre au secteur de l'économie sociale et solidaire. Contact : aelouadehe.lalique@ufolep-usep.fr <https://scic.sports.gouv.fr/>

Foot: effet Mondial pour les Bleus?



La rencontre amicale France-Espagne (2-0) diffusée samedi 31 août sur M6 a attiré en moyenne 1,2 million de téléspectateurs, avec un pic à 1,6 million en fin de match. La chaîne a ainsi réalisé la quatrième audience de la soirée: c'est 50 % de plus que la moyenne des matchs amicaux des Bleus diffusés la saison dernière sur W9, autre chaîne du groupe M6.

Le hand féminin privé de télé



La Ligue féminine de handball (LFH) n'a plus de diffuseur télé national après l'échec des négociations avec BeIN Sports. «*Depuis trois saisons, quinze rencontres de LFH étaient retransmises en direct sur les antennes*», mais la chaîne «*a décidé de réorienter son investissement pour couvrir intégralement le championnat [masculin] Starligue [182 matchs]*», a expliqué la Ligue. «*On est championnes du monde et d'Europe, mais ça ne suffit pas!*», a réagi l'internationale du Fleury Loiret handball, Alexandra Lacrabère (photo), dans un tweet viral. BeIN Sports continuera toutefois de diffuser les rencontres de Brest et Metz en Ligue des champions féminine. Précisons que le sport féminin a représenté entre 16 et 20% du volume horaire de diffusion des retransmissions sportives en 2016, en nette progression (7% en 2012, 14% en 2014), selon des estimations du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

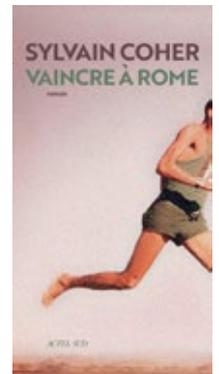
VuLuEntendu

VAINCRE À ROME

«*Lire comme on court, d'une seule traite en ménageant son souffle*»: c'est le pari de ce roman dont le projet remonte à près de quinze ans, et fut ébauché lors d'une résidence de Sylvain Coher à la Villa Médicis de Rome. Abebe Bikila lui était apparu peu avant dans un documentaire télé de fin de soirée: images vibrantes d'un homme frêle à la peau noire, courant pieds nus dans la nuit romaine, éclairé des torches le guidant vers la victoire, dans le marathon des Jeux olympiques 1960. Un triomphe à l'antique, et une pluie de symboles: les pieds nus de l'ancien berger devenu militaire, la première médaille d'or d'un athlète africain décrochée à la barbe des champions occidentaux, et la revanche d'un Éthiopien au pied de l'arc de Constantin, symbole des ambitions coloniales d'un Benito Mussolini qui, vingt-quatre ans plus tôt y faisait défiler ses troupes avant de les lancer à la conquête du royaume du Négus Haïlé Sélassié.

Tenir la distance, c'est bien de cela qu'il s'agit, et Sylvain Coher y réussit: 42,195 km contés en 150 pages, sans jamais que la tension retombe. Même si, licence littéraire oblige, les pensées prêtées à Abebe Bikila sont avant tout les siennes. L'auteur clôt son récit avec deux courts épilogues empruntés à d'autres voix: la retranscription de l'échange entre l'envoyé spécial de Radio Inter et les studios parisiens à l'arrivée de la course, et deux pages que Jean Giono, spectateur de ces Jeux de Rome, consacra à un exploit dont le héros était un humble pâtre. Sylvain Coher ne dit pas que, quatre ans plus tard à Tokyo, Abebe Bikila, dûment chaussé cette fois par un manufacturier japonais, remportera une nouvelle médaille d'or, avant de laisser la victoire à un compatriote en 1968 à Mexico, puis d'être victime d'un accident de la route qui le laissa en chaise roulante et hâta sa fin, en 1973, à l'âge de 41 ans. Car *Vaincre à Rome* n'est pas une biographie, juste le récit haletant d'une course qui s'achève à l'instant où le champion coupe la ligne.

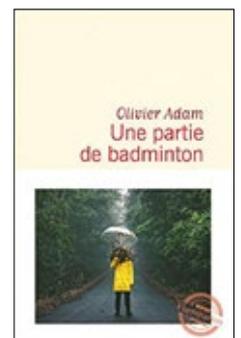
Vaincre à Rome, de Sylvain Coher, Actes Sud, 176 pages, 18,50€.



UNE PARTIE DE BADMINTON

Toujours se méfier des titres: ni raquettes ni volant dans ce roman de rentrée d'Olivier Adam, qui repose sur une simple répartie, tirée d'une chanson d'Alain Chamfort et adressée par la fille de l'anti-héros à son père, aux prises avec d'inextricables sacs de nœuds: «*Sûr, c'est pas du badminton.*» Ce en quoi la jeune et attachante Manon, adolescente en crise comme la plupart des protagonistes, trahit une vision très réductrice d'un sport de compétition physiquement très exigeant, où les échanges sont sans merci. Pris dans ce sens, *Une partie de badminton* tient ses promesses et l'auteur de *Je vais bien, ne t'en fais pas* y renouvelle un peu sa manière, tout particulièrement dans un final à suspense.

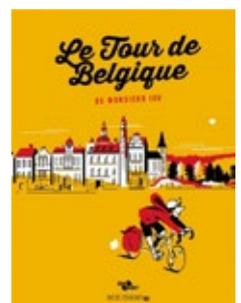
Une partie de badminton, d'Olivier Adam, Flammarion, 378 pages, 21€.



LE TOUR DE BELGIQUE DE MONSIEUR IOU

La trentaine venue, un jeune graphiste bruxellois s'aperçoit que, par la grâce des programmes d'Arte et des billets d'avion *low cost*, il connaît mieux le reste de l'Europe que son propre pays. Citadin adepte du vélo au quotidien, il décide de profiter de la modeste superficie du territoire belge pour partir en virée un week-end par mois. «*Monsieur Iou*» a tiré de ces escapades une bande dessinée qui a rencontré un large écho outre-Quévrain. Vu d'ici, ce récit impressionniste conserve tout son charme. Subtil et plein d'humour, il donne envie de s'évader et d'envisager à hauteur de guidon le monde alentour.

Le Tour de Belgique de Monsieur Iou, Rue de l'échiquier BD, coll. Grand Braquet, 128 pages, 21,90€.



Philippe Jahshan, une question d'engagement

Associations Ufolep, savez-vous que vous faites partie d'un Mouvement associatif qui représente 600 000 acteurs de terrain? Philippe Jahshan explicite ce rôle de plaidoyer exercé au nom de l'intérêt général.

Philippe Jahshan, vous présidez le Mouvement associatif, qui représente notamment les associations Ufolep, à travers leur adhésion à la Ligue de l'enseignement. À quoi sert-il?

Le Mouvement associatif est le porte-voix des associations. Héritier de la Conférence permanente des coordinations associatives, créée en 1992, sa mission consiste à valoriser la vie associative et à affirmer son rôle dans l'élaboration d'un projet de société. Il regroupe à la fois des coordinations représentant un secteur identifié, des confédérations d'associations comme la Ligue de l'enseignement ou France nature environnement, et des associations « expertes » comme France bénévolat ou La Fonda, *think tank* du monde associatif. S'y ajoutent nos déclinaisons régionales, qui portent les enjeux de la vie associative au niveau territorial et viennent nourrir notre action nationale. À travers ces différentes composantes, nous sommes la première représentation associative, avec plus de 600 000 associations représentées sur les 1,5 million recensées en France. Une dynamique portée par 16 à 22 millions de bénévoles, selon les chiffres.

Vous-même êtes issu d'une coordination d'ONG engagées dans l'aide internationale. Comment parler au

nom d'associations très diverses, dans leur objet comme dans leurs moyens?

Le Mouvement associatif est un creuset qui réunit des acteurs partageant le statut d'association loi 1901 et les valeurs inscrites dans notre manifeste et notre charte. Il défend des enjeux communs liés à l'engagement et au bénévolat, à l'emploi, aux modèles socio-économiques associatifs et à leurs enjeux de financement, de fiscalité, etc.

Cela s'apparente à un syndicat...

Pas exactement, dans la mesure où nous ne défendons pas les intérêts d'un secteur en particulier, mais l'intérêt général incarné par le modèle associatif. Or la vie associative se retrouve souvent rejetée dans les angles morts de l'action publique. Nous appelons de nos vœux une politique de soutien à la vie associative qui ne soit pas seulement pensée dans le cadre des politiques publiques sectorielles. C'était l'objet du rapport que nous avons remis en juin 2018 au Premier ministre.

Quel était le contenu de ce rapport? Relevait-il de votre initiative?

Ce rapport est venu s'inscrire dans le contexte d'un début de quinquennat où le dialogue était quasi inexistant. La direction à la Vie associative étant rattachée au ministère de l'Éducation nationale, l'absence de secrétariat d'État dédié réduisait de fait le temps politique accordé à ce sujet. Dans le même temps, une série de mesures sont venues percuter la vie associative: suppression des emplois aidés, fin de la réserve parlementaire (qui contribuait de manière ciblée au financement associatif) et réforme de l'impôt sur la fortune (avec un tarissement des financements liés aux exonérations fiscales, et un effondrement des dons). Nous avons alerté le gouvernement, qui en novembre 2017 a enfin ouvert le dialogue et nous a demandé un rapport et des propositions pour nourrir une politique associative.

Que préconise le rapport?

Il est organisé en trois axes: faire vivre toutes les potentialités qu'offre la loi de 1901, bâtir une politique d'appui à la vie associative, et faciliter la mission d'intérêt général des associations. Il est assorti de 59 propositions

ENGAGÉ DANS LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Philippe Jahshan, 44 ans, préside le Mouvement associatif depuis 2016, succédant alors à Nadia Bellaoui, actuelle secrétaire générale de la Ligue de

l'enseignement. Titulaire d'un master en relations internationales obtenu à Sciences Po, spécialiste du monde arabe et méditerranéen, Philippe Jahshan a été responsable des programmes internationaux de Solidarité laïque. Il préside également Coordination Sud, qui réunit 170 ONG, et siège au Conseil économique, social et environnemental (Cese), ainsi qu'au conseil d'administration de l'Agence française de développement (AFD).

www.lemouvementassociatif.org



portant sur les enjeux essentiels que sont le soutien à l'engagement, un financement structurel ou l'accompagnement du secteur associatif, dans un contexte de baisse des fonds et de réduction du financement public ! Nous souhaitons également une vraie politique de l'emploi associatif, qui ne se confonde pas avec les politiques d'insertion dans lesquelles s'inscrivaient les emplois aidés ou aujourd'hui les parcours emploi compétences (PEC). Ceux-ci sont une réponse au chômage de longue durée, mais pas à la problématique du secteur associatif, celle d'un emploi qualifié apte à soutenir sa dynamique. Autre question d'importance : la reconnaissance du modèle non lucratif au niveau européen. Le cadre européen ne fait pas de distinction entre les différents types d'entreprises et donne la primauté au fonctionnement concurrentiel, ce qui met les associations en difficulté, en particulier dans le cadre de la commande publique. Enfin, nous demandons un cadre d'échange pérenne, qui manque depuis la fin du conseil national de la vie associative.

Des réponses ont-elles été apportées ?

La première a été la création d'un secrétariat d'État à la Vie associative, avec à sa tête Gabriel Attal, placé auprès du ministre de l'Éducation nationale. Gabriel Attal a élaboré la feuille de route du gouvernement et retenu 15 de nos 59 propositions. C'est très insuffisant, mais c'est censé n'être qu'une première étape. Plusieurs des mesures retenues relèvent de l'engagement et de l'accompagnement, avec le principe d'une révision des dispositifs. Ces différents instruments d'accompagnement associatif sont aujourd'hui très dispersés : il est urgent de mieux les coordonner.

Et autrement ?

Le gouvernement a beaucoup investi, et à nos yeux a surinvesti, dans l'engagement par le biais du service national universel (SNU), qui a connu sa première expérimentation cet été. Le Mouvement associatif a une vision bien plus large et insiste sur l'engagement tout au long de la vie, notamment dès le plus jeune âge, dès l'école. Sur le service civique, les réponses ne sont pas non plus à la hauteur de ce que nous souhaiterions. Et si le gouvernement a repris notre proposition d'un renforcement du Fonds pour le développement de la vie associative, afin de mieux former les bénévoles, c'est sans aucun engagement financier. Les propositions reprises de notre rapport n'ont pas été chiffrées, et les arbitrages budgétaires à venir nourrissent nos inquiétudes.

Le Mouvement associatif a évoqué un risque d'instrumentalisation des associations dans le cadre du service national universel...

Nous craignons que le SNU absorbe la plupart des financements, au détriment de la formation des bénévoles et du service civique. Certes, le SNU peut être un levier à l'engagement, mais ce n'est pas notre priorité : c'est celle du gouvernement. Les moyens mobilisés pour le SNU ne le seront pas ailleurs, en particulier pour le service civique, dispositif pourtant plébiscité et qui répond aux envies d'engagement volontaire des jeunes.

Justement, comment se porte le bénévolat en France ?

Les Français s'engagent ! Certes, inégalement selon les classes sociales, en particulier chez les plus pauvres et



les plus fragiles. Mais, globalement, le bénévolat associatif continue de croître en France.

Est-ce vrai pour tous les secteurs ? Pour l'humanitaire, l'international, l'environnement, peut-être. Mais les associations sportives disent peiner à renouveler leurs bénévoles et leurs cadres...

Les situations varient évidemment d'un secteur à un autre, notamment parce que certains sont plus professionnalisés : le bénévolat s'y est réduit, proportionnellement au développement de la masse salariale. Pour autant, la question de l'engagement ne se résume pas au bénévolat. On peut être salarié et engagé, et une association employeuse n'est pas une entreprise du CAC 40 ! Il est de la responsabilité des associations que l'ensemble de leurs ressources humaines, bénévoles et salariées, soient partie prenante de leur projet. Ce qui renvoie aussi à la capacité à rester maître de son projet associatif, ce qui n'est pas toujours simple au regard du contexte et des politiques publiques... Les associations doivent également faire évoluer leur gouvernance. Sans renoncer à l'engagement à long terme, très structurant, elles doivent aussi épouser les nouvelles formes d'engagement, plus ponctuelles. Sinon, les bonnes volontés se tourneront vers d'autres organisations. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE BRENOT

Philippe Jahshan :
« Le bénévolat associatif continue de croître en France. »

Service civique, programme élargi

L'Ufolep lance une nouvelle version de son grand programme de service civique, au plus près des besoins des associations et en lien avec les priorités fédérales portant sur le multisport et les nouveaux publics.

Le service civique est aujourd'hui l'une des principales voies de l'engagement associatif des jeunes. C'est pourquoi, en 2017, l'Ufolep a lancé avec la Ligue de l'enseignement un « grand programme » dédié au sport, baptisé Volontaires Tout Terrain. Le but : mieux accompagner ces volontaires.

En effet, les volontaires en service civique dont la mission s'inscrit dans le cadre d'un grand programme intègrent tout un réseau de jeunes engagés dans des missions similaires auprès de nos associations et comités, et bénéficient de formations spécifiques¹. En 2018, ce grand programme a concerné 150 jeunes, sur environ 400 engagés chaque année au sein de l'Ufolep.

En cette rentrée, ce grand programme Volontaires Tout Terrain évolue, avec le souci de s'ancrer encore davantage dans la réalité quotidienne des associations et structures affiliées à l'Ufolep², des comités départementaux et régionaux, ainsi que des collectivités locales qui, dans le cadre de partenariats avec nos délégations territoriales, peuvent également en bénéficier.

Cette nouvelle version propose trois axes qui épousent les priorités nationales de la fédération et concernent directement les activités sportives, et non plus seulement les actions en lien avec le thème du développement durable :

1.S'engager pour une pratique multisport. Il s'agit de développer de nouvelles activités sportives au sein des structures. Exemples de missions : accompagner les activités d'une commission sportive, proposer des temps de rencontre entre les clubs et les sections, favoriser la



dimension multisport au sein des associations ou lors d'événements sportifs, etc.

2.S'engager pour la diversification des activités sportives. Cet axe diffère en ce qu'il s'agit avant tout de faciliter l'accès à la pratique. Par exemple : accueillir de nouveaux publics éloignés de la pratique sportive, favoriser l'émergence d'activités sportives au sein d'associations à objet non sportif, promouvoir la santé et une activité physique régulière, favoriser la rencontre entre associations et habitants, etc.

3.S'engager pour un sport éthique et responsable. Il s'agit de renforcer les comportements citoyens parmi les pratiquants sportifs, mais aussi de favoriser la prise de responsabilités des jeunes. Ces missions peuvent concerner les domaines du secourisme, de la citoyenneté et de la laïcité, de l'écoresponsabilité, etc.

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos comités départementaux pour en savoir plus. ●

JENNIFER ARRETEAU

jarreteau.laligue@ufolep-usep.fr

(1) Ces formations se déroulent à la fois en présentiel et à distance. À noter : du 19 au 21 novembre, tous les volontaires seront regroupés à Paris.
(2) Y compris les structures à objet non sportif.

S'ENGAGER À L'UFOLEP

L'histoire de l'Ufolep est d'abord une histoire d'engagement. Depuis plus de 90 ans, des personnes de tout âge s'engagent dans nos clubs et comités pour créer, soutenir et développer des activités sportives accessibles à tous et porteuses de valeurs humanistes. Cet engagement prend différentes formes : élu d'association bien sûr, mais aussi bénévole sur une manifestation, membre de commission sportive, juge sur des compétitions, ou bien salarié d'une association ou d'un comité. Car comme Philippe Jahshan l'exprime de manière imagée, ce n'est pas tout à fait la même chose qu'être employé par une entreprise du CAC 40...

Par ailleurs, l'évolution des modes de vie a poussé la Ligue de l'enseignement et l'Ufolep à repenser les modes d'engagement. En particulier pour les jeunes, qui souhaitent pouvoir s'engager de manière plus ponctuelle sur un projet qui leur tient à cœur. Or, dans la démarche d'éducation populaire

qui réunit l'Ufolep et la Ligue de l'enseignement, permettre à chacun de s'engager dans la vie associative, et d'exercer pleinement sa citoyenneté en répondant à des enjeux de société, est notre raison d'être.

L'Ufolep apporte notamment son appui au réseau des Juniors Associations et accompagne le développement du service civique. Elle a également participé fin juin à la première expérimentation du service national universel (SNU), dont il conviendra toutefois de tirer le bilan avant de s'y engager davantage.

Aujourd'hui, l'Ufolep continue à repenser les modes d'engagement et réunira en novembre les référents « engagement » des comités. Parallèlement, les manifestations nationales de la saison 2019-2020 seront placées sous le signe de « l'engagement ». ●

LAËTTIA ZAPPELLA, ÉLUE NATIONALE CHARGÉE DE L'ENGAGEMENT



La laïcité serait-elle devenue un sport de combat ?

Sport et laïcité

Comment conjuguer « sport et laïcité » ?

Si deux guides, l'un du ministère, l'autre de l'Ufolep, viennent de paraître sur le sujet à l'intention des acteurs de terrain, c'est que cela n'est pas toujours simple.

Au-delà des polémiques, on peut toutefois privilégier le dialogue et l'ouverture, tout en restant fidèle aux principes laïques.

Les principes laïques à l'épreuve du terrain

À se fier au battage médiatique, la laïcité serait menacée dans le sport par les hijabs et autres burkinis. Mais la réalité vécue par les animateurs de l'Ufolep, fédération qui revendique son identité laïque, est plus nuancée.

Un dimanche du mois de juin dernier, une dizaine de femmes vêtues d'un burkini sont venues revendiquer le droit de se baigner dans cette tenue à la piscine municipale Jean-Bron de Grenoble. Le port de ce maillot de bain couvrant étant interdit par le règlement intérieur, la police a verbalisé les contrevenantes. Vives protestations de ces militantes affirmant défendre «*la liberté de toutes les femmes, sans aucune conviction religieuse*». En guise de réponse, véhémentes objections de certains acteurs politiques nationaux, ce qui a amené le maire de Grenoble à interpellé Emmanuel Macron pour qu'il tranche sur la question du burkini...

Régulièrement, les médias se font l'écho de telles polémiques relatives à l'irruption

du fait religieux – ou qualifié comme tel – dans le sport. Ici, une demande de créneaux horaires réservés aux femmes dans une piscine municipale. Là, des sportifs qui se signent ostensiblement avant le match. Là encore, un judoka qui refuse de s'incliner devant son adversaire parce qu'il ne peut dispenser cette marque de soumission qu'à son Dieu. Sans oublier «l'affaire» du hijab de sport que Decathlon a souhaité commercialiser par Internet, avant de renoncer face au tollé déclenché. Un récent rapport d'information parlementaire pointe, quant à lui, le risque de radicalisation observé dans certaines disciplines sportives, notamment dans les sports de combat. «*Certaines associations sportives se communitarisent*» écrivent ses deux auteurs¹. Selon ces députés, «*il ne serait pas rare de voir*

des prières collectives dans les vestiaires, des salles interdites aux femmes ou même des calendriers de compétition adaptés aux fêtes religieuses». Le champ du sport serait-il devenu une caisse de résonance des débats sur les atteintes à la laïcité?

L'UFOLEP, PREMIÈRE CONCERNÉE?

C'est dans ce contexte pour le moins troublé que deux guides sur le sport et la laïcité viennent successivement d'être publiés, l'un par le ministère des Sports, l'autre par l'Ufolep (*lire pages suivantes*). L'Union française des œuvres laïques d'éducation physique serait-elle particulièrement chahutée par des revendications religieuses ou communautaires de nature à compromettre son projet éducatif?

«*Les acteurs de terrain de la fédération ne nous font pas remonter de difficultés aigües par rapport à cette thématique, tempère Arnaud Jean, président de l'Ufolep. Néanmoins, nous ne sommes ni sourds ni aveugles: nous percevons bien qu'un malaise existe dans le monde sportif en général autour de la laïcité. Et, à ce titre, nous souhaitons que nos cadres et animateurs disposent des outils nécessaires pour pouvoir formuler les bonnes réponses s'ils venaient à se trouver en difficulté face à certaines demandes. Notre guide a été conçu à cette fin de prévention et de formation.*»

L'Ufolep est aussi la seule fédération sportive à avoir inscrit dans son nom ce concept qui a donné naissance à la loi de 1905 et

PETIT MEMENTO DE LA LAÏCITÉ

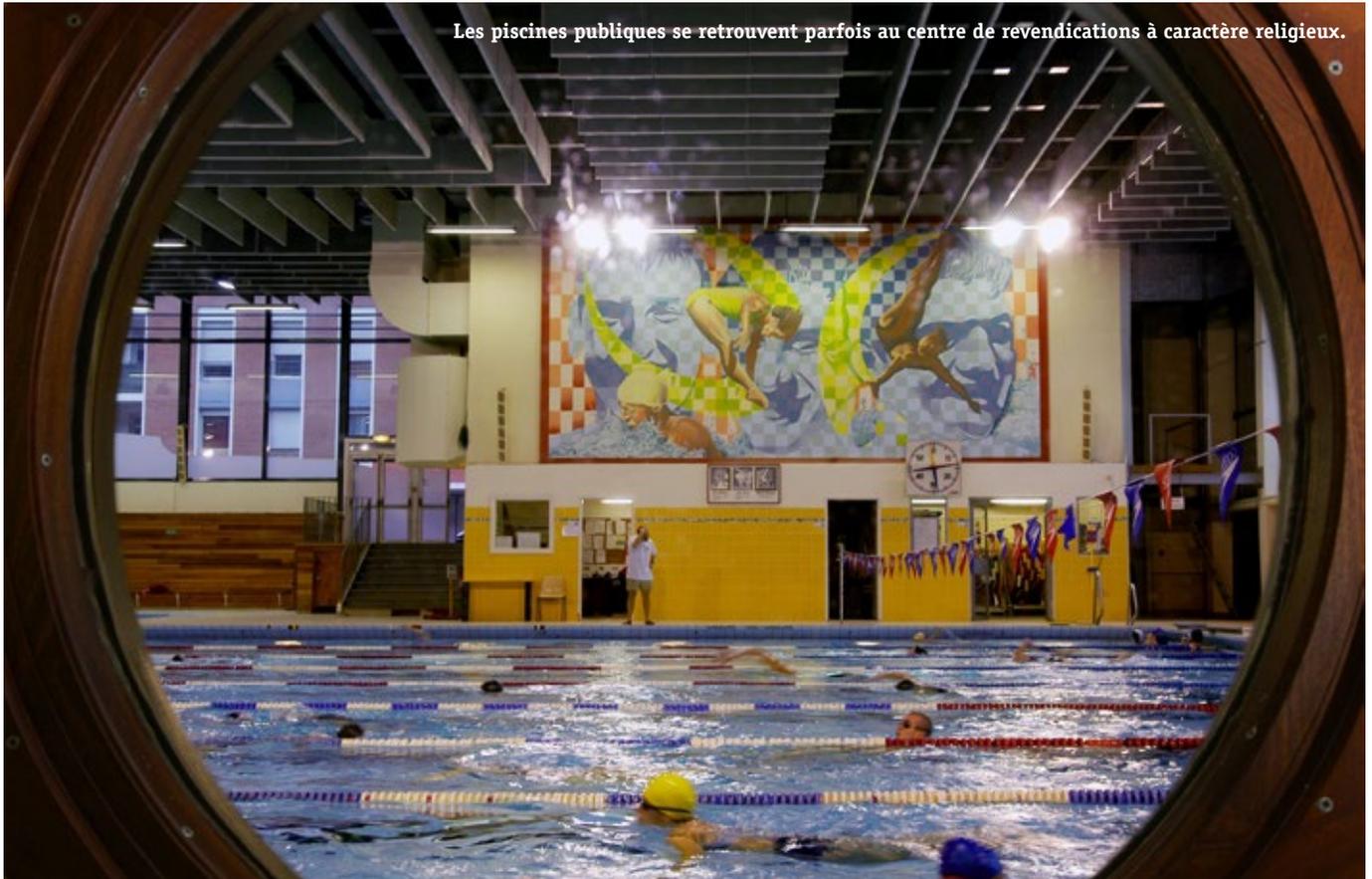
La laïcité n'est pas une opinion, c'est la possibilité d'en avoir une et de pouvoir en changer. Elle garantit aux croyants et non croyants le même droit à la liberté d'expression de leurs convictions.

On peut exprimer et défendre ses convictions religieuses, mais pas les imposer à ceux qui ne veulent pas les partager.

Il est possible d'interdire la manifestation des faits religieux dans un club de sport ou pour les usagers d'une piscine municipale, seulement s'il y a entrave aux règles de sécurité ou de sureté, aux conditions d'hygiène et de propreté, s'il y a prosélytisme. Ce dernier résulte d'écrits, de paroles, d'actes et non du simple port d'un signe. ●



Les piscines publiques se retrouvent parfois au centre de revendications à caractère religieux.



qui, depuis, constitue l'un des piliers de la République française. «*La laïcité fait partie de notre ADN! Nous nous devons donc d'être en première ligne dans sa défense si celle-ci est attaquée. Il n'est pas question pour nous d'abdiquer sur ce principe. Mais il ne s'agit pas non plus de nous rigidifier dans des positions d'intolérance et d'exclusion*», précise Arnaud Jean.

Encore faut-il être capable de définir précisément ce qu'est la laïcité et d'analyser les situations dans lesquelles elle est réellement menacée. Or cela n'est pas toujours évident... «*Quand des femmes des quartiers demandent à pratiquer une activité physique entre elles, sans présence d'hommes à leurs cours, est-ce une atteinte au principe de laïcité? Ou simplement le besoin d'une certaine intimité féminine? Se pose-t-on la question de la même manière quand il s'agit d'un cours de zumba ou de fitness dans un club sportif lambda qui, dans les faits, n'accueille que des femmes?*» s'interroge Vincent Nicolosi, délégué Ufolep d'Indre-et-Loire.

«*Quand des adolescents réclament un menu halal lors du pique-nique annuel de leur équipe, est-ce une remise en cause profonde de la laïcité ou une provocation pour tester leur coach?*» se demande de son côté Benoît Auréart, responsable de l'activité football au

Cercle Paul Bert de Rennes très impliqué dans les quartiers de la capitale bretonne. Au quotidien, voilà le genre de dilemme auxquels sont confrontés les animateurs sportifs. Constamment, ils se retrouvent à arbitrer entre une réponse qui pourrait apparaître trop raide et inadaptée, et une autre trop permissive et démissionnaire. «*À un certain moment, j'ai ressenti le besoin d'être davantage informé sur les lois qui régissent notre laïcité à la française, sur les droits et devoirs attachés à ce concept. J'avais besoin d'une base solide sur laquelle m'appuyer pour répondre le plus sereinement et le plus justement possible aux revendications des jeunes quand elles surviennent. J'ai donc demandé à bénéficier d'une formation*». explique Benoît Auréart.

LA LOI ET SON INTERPRÉTATION

Quelle définition donner de la laïcité? «*La laïcité est un principe d'organisation de la République qui se définit par la garantie donnée aux citoyens de leur absolue liberté de conscience, c'est-à-dire la liberté de croire ou de ne pas croire, ainsi que l'égalité entre tous les citoyens, quelles que soient leurs convictions et leurs origines. Elle se fonde sur la séparation de l'État et des organisations religieuses, ce qui induit la neutralité*

de l'État, des collectivités territoriales, des services publics et de leurs agents, mais absolument pas celle de leurs usagers» résume Jean-Paul Delahaye, président des Rencontres laïques de la Ligue de l'enseignement.

Voilà pourquoi interdire le burkini à une baigneuse sur une plage ou dans une piscine municipale, ou encore prohiber le port du voile pour les clientes d'un club de sport, ne peut se faire que sur la base d'arguments d'hygiène et de sécurité, et en aucun cas en invoquant le respect de la laïcité. «*Cela reviendrait à détourner ce principe et à le pervertir! Tout un chacun est libre de contester le port de ces signes religieux, de les juger rétrogrades, de lancer des pétitions contre eux, car c'est aussi cela la laïcité. Mais il n'est pas possible de les interdire au nom de la laïcité, seulement parce qu'ils dérangent*», souligne Jean-Paul Delahaye.

Cependant, appréhender la laïcité n'est pas toujours simple. Particulièrement dans le champ du sport, situé à la jonction entre différents espaces: l'espace privé, l'espace social (les entreprises ou les clubs et associations sportives), l'espace partagé (la rue et les terrains de sport), et enfin l'espace administratif (l'État, les collectivités, les

services publics mais aussi les fédérations sportives délégataires de missions de service public). En outre, le sport réunit à la fois des professionnels et des amateurs, aux statuts très différents. D'où la difficulté à interpréter les manifestations religieuses selon le contexte sportif dans lequel elles s'expriment, mais également selon qui en est à l'origine.

Ainsi, jeûner pendant le ramadan n'a pas la même portée si on pratique la course à pied de façon autonome, si on est un sportif engagé dans une compétition officielle, individuelle ou par équipe, ou bien encore si on est l'entraîneur d'un club relevant d'une fédération et percevant une subvention d'une collectivité...

BON SENS ET INTÉRÊT COMMUN

«*Quand je suis confronté à une revendication religieuse qui me déstabilise, j'essaie toujours d'en revenir au bon sens et à l'intérêt du groupe, confie Benoît Auréart. Un jour, le père d'un jeune joueur m'a demandé d'organiser les entraînements en fonction du ramadan. Je ne me suis pas braqué ou énervé, j'ai seulement cherché à l'amener à réfléchir à sa requête et à ce qui en découlait. Si j'y accédais, cela signifiait que tous les autres membres du groupe allaient être impactés par la réorganisation nécessaire, alors qu'ils n'avaient rien demandé. Je lui ai fait prendre conscience que le vivre-ensemble ne pouvait pas se conjuguer de cette manière-là. Il m'est impossible de concevoir un planning d'entraînement en fonction de chacune des religions des membres de l'équipe: ça ne serait maté-*

riellement pas tenable, sans même parler de respect de la laïcité! Ce papa a compris mon point de vue et accepté mon refus sans en faire un drame» raconte-t-il. Même pragmatisme et souci de conciliation chez Valérie Lefèvre, directrice de l'association multisports Ex-Aequo, qui intervient dans l'agglomération de Cergy-Pontoise. «*Les demandes liées à la religion qui nous posent problème, et auxquelles nous sommes obligés de répondre par la négative, restent exceptionnelles*»

pose-t-elle d'emblée. Mais cela peut arriver. «Récemment, une maman qui accompagnait son petit garçon à un cours m'a demandé de couper la musique pendant l'échauffement, au motif que sa religion lui interdit d'en écouter. Mais il n'était pas question pour moi de priver tous les autres enfants de ce moment musical qu'ils adorent, pour le "bénéfice" d'un seul! Devant mon refus, elle a voulu enlever son fils le temps de l'échauffement, puis le ramener ensuite, une fois qu'il n'y aurait plus de musique. Là encore, je lui ai expliqué qu'une séance d'activité physique incluait toujours un moment d'échauffement et qu'il n'était pas possible de l'en dispenser. Sur le moment, elle est partie en



Chaque année, le Playa Tour s'invite sur l'espace public: ici, à Bray-Dunes (59) en juillet 2018.

emmenant son enfant. Mais, la semaine suivante, il était là, dès le début de la séance.»

UNE RÉPONSE ÉQUILBRÉE

Dans ce genre de «négociation» complexe, Valérie Lefèvre confie penser surtout à l'enfant, qui ne fait que subir les interdits d'une religion choisie par ses parents. Face à cette mère revendicatrice, ne pas brandir l'étendard de la laïcité outragée, mais faire preuve de patience et de pédagogie, a permis que ce petit garçon ne soit pas exclu et continue à pratiquer une activité physique avec d'autres enfants aux profils variés. «*Il a pu bénéficier d'une ouverture par rapport à son univers familial. Et, pour nous, c'est essentiel*» souligne Valérie Lefèvre.

Cet équilibre dans la réponse, l'Ufolep y tient plus que tout. «*C'est la philosophie qui a imprégné la rédaction de notre guide. Dans une situation un peu tendue, nous devons être capables de prendre du recul. Est-ce une simple provocation ou bien une instrumentalisation de la liberté de conscience pour porter délibérément atteinte au principe de laïcité? Moi-même, en tant qu'animateur, suis-je vraiment en train de défendre la laïcité ou bien d'utiliser cette grande idée pour discriminer autrui au nom de mes préjugés? Dois-je céder à toutes les demandes sans restriction pour rendre le sport accessible à tous ou oser mettre des limites?»* décrypte Arnaud Jean.

«*Cette bonne posture ne s'improvise pas, elle suppose une réflexion en amont, et aussi de la formation. L'animateur qui n'est pas formé à cette question se retrouvera immanquablement en difficulté un jour ou l'autre. Et ses propos et ses jugements – dans un sens, comme dans l'autre – mettront l'Ufolep*

UN GUIDE POUR ADOPTER LA « BONNE ATTITUDE »

Le guide «sport et laïcité» édité par l'Ufolep s'adresse au réseau des associations et comités Ufolep (et notamment les animateurs et les formateurs de la fédération), et plus largement à l'ensemble des acteurs du sport. Outre la version numérique en libre accès, il a été édité à 11 000 exemplaires afin d'être diffusé, aux comités départementaux, aux associations Ufolep et aux collectivités locales. S'il pointe quelques cas pratiques (tenue de sport, alimentation, demandes de non mixité, port d'un signe religieux, prière ou signe de croix dans une enceinte sportive), ce guide de 24 pages (format A5) vise principalement à aider les animateurs de terrain à adopter d'eux-mêmes l'attitude la plus adaptée, en conciliant le cadre légal et les principes laïques. ●

Le c.o.d.e du sport et de la laïcité est téléchargeable sur www.ufolep.org et www.on-decode.fr (collection «société»).





en porte-à-faux. C'est ce que nous voulons éviter» conclut-il.

ACCEPTER PARFOIS DES DÉTOURS

Quand des femmes musulmanes réclament de pouvoir garder leur voile pendant leur cours de gym, n'y assistent que si l'animatrice est une femme et que si l'activité a lieu dans une pièce sans fenêtre, de manière à ne pas être vues par des hommes, comment réagir? La question s'est posée à Vincent Nicolosi en Indre-et-Loire lors d'activités dans les quartiers de Tours: «La décision n'a pas été simple à prendre et a occasionné des débats. Moins au sein du comité Ufolep, qu'avec nos partenaires: le service social de

la ville et la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), et notamment la déléguée aux droits des femmes. D'un commun accord, nous avons finalement pensé qu'il était plus judicieux de regarder au-delà du voile et de ce refus de la mixité.»

Était-ce la bonne décision? En tout cas, une fois un lien de confiance tissé avec leur animatrice, les femmes ont rapidement retiré leur voile pendant le cours, et même participé à des ateliers sur l'alimentation et la connaissance de son corps et des différents muscles... «Parfois, tout en tenant ferme sur les principes, on peut accepter de faire un petit détour ou de tirer des bords. Dans le fond, on va dans la bonne direc-

tion, mais pas forcément en ligne droite!» résume Jean-Paul Delahaye.

La laïcité, cela rejoint finalement le sport: des règles qui permettent de jouer ensemble et d'enrichir sa vision du monde, sans renoncer à son identité. ●

ISABELLE GRAVILLON

(1) Le rapport d'Éric Diard (élu LR des Bouches-du-Rhône) et Éric Poulliat (élu LRM de Gironde) portait sur «les services publics face à la radicalisation» et a été déposé le 27 juin.

(2) Suivie auprès de la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS).

(3) Pour une définition détaillée: www.laligue.org/laicite; www.gouvernement.fr/qu-est-ce-que-la-laicite; www.laicite-educateurs.org

LE HIJAB DE SPORT, UNE ENTORSE À LA LAÏCITÉ ?

En février, la mise en vente d'un hijab de sport par Decathlon a été dénoncée par certains, comme la militante féministe Annie Sugier. Roxana Maracineanu a répondu en invoquant le cadre républicain et une logique d'inclusion.

«Le monde du sport veut-il vraiment être le fossoyeur des libertés des femmes?» C'est ce

que demandait Annie Sugier, présidente de la Ligue du droit international des femmes et membre du comité scientifique du cercle de réflexion Sport et Citoyenneté, dans un communiqué publié le 24 février au nom de la LDIF et du Comité Laïcité République (CLR). Son titre était explicite: «Ce que cache le "hijab running noir", ou comment Decathlon se fait le promoteur de l'apartheid sexuel.»

«Oubliée la mission éducatrice et émancipatrice du sport», dénonçait cette militante féministe, tout en indiquant que Decathlon n'était pas la première marque de vêtements de sport à se positionner sur ce créneau, mais suivait l'exemple de Nike et de concurrentes canadienne et néerlandaise. Ce faisant, Annie Sugier considère que le monde du sport se rend complice de «l'enfermement» des femmes et d'un «modèle sportif islamiste féminin» posant la question de leur place dans «l'espace public».

Dans une prise de parole qui tranchait avec celle d'autres responsables politiques, la ministre des Sports, Roxana Maracineanu a répondu par un double tweet. «Sur le sujet de la



Joueuse égyptienne de beach-volley, championnats du monde, Hambourg, juillet 2019.

laïcité, référons-nous toujours au droit en vigueur. Et gardons comme seule boussole le respect du cadre républicain» a-t-elle expliqué, en précisant que son rôle «est de promouvoir le sport pour tous dans une logique de progrès, d'inclusion, de respect d'autrui et de mixité». Et de poursuivre: «Pour toutes ces raisons, je veux aller chercher les femmes, les mères, les jeunes

filles partout où elles sont et comme elles sont, les encourager à la pratique du sport car c'est, j'en suis convaincue, un levier puissant d'émancipation.»

On relèvera d'ailleurs qu'Annie Sugier ne se plaçait pas sur le terrain du respect des règles de la laïcité en vigueur en France. Et c'est au Comité international olympique qu'elle s'en prenait avant tout, coupable d'avoir renoncé depuis les Jeux d'Atlanta 1996, et la participation d'une concurrente iranienne voilée, à l'article 50 de sa charte, qui «interdit d'arborer tout signe religieux ou politique.»

«Je réfute fortement l'argument selon lequel autoriser ces sportives voilées à participer aux Jeux constitue une avancée, que sans cette "tolérance" elles seraient interdites de sport», s'insurgeait Annie Sugier, en regrettant que les fédérations internationales sportives aient suivi depuis l'exemple du CIO, y compris la Fifa, qui permet depuis 2012 le port du hijab pour les footballeuses. Nul doute que la polémique aurait de nouveau rebondi si, en juin dernier, les Iraniennes s'étaient invitées au Mondial en France. ● I.G.

Service public : « besoin d'un éclairage »

C'est en réponse à une demande forte de ses acteurs de terrain que le ministère a édité un guide sur la laïcité, explique Gilles Quénéhervé, directeur des Sports.

Pourquoi le ministère a-t-il édité ce guide « Laïcité et fait religieux dans le champ du sport »¹ ?



Gilles Quénéhervé

Nous avons assisté à une multiplication des sollicitations de la part de nos services, établissements et structures sportives, sur cette question de la laïcité. Le besoin d'un véritable éclairage des acteurs, notamment de terrain, était fort. Le ministère devait leur apporter des éléments de réponses appropriés et dépassionnés qui soient partagés par tous. C'est l'objet de cet outil – fruit d'un travail de près d'un an et demi autour d'experts, dont l'Observatoire de la laïcité² – qui se présente notamment sous forme de fiches pratiques et d'études de situations du quotidien.

Y a-t-il parfois une confusion entre expression du fait religieux et atteinte à la laïcité ?

Expression du fait religieux et laïcité ne sont pas, en soi, incompatibles dans le champ du sport, tout simplement parce que la laïcité n'est pas synonyme de bannissement du fait religieux, mais bien la condition du mieux vivre ensemble. C'est le rôle même du ministère que de sensibiliser les acteurs du sport à l'importance de ne pas faire d'amalgames, sur un sujet aussi sensible et passionné. Il est aussi de mieux faire comprendre ce que la laïcité accorde et ce qu'elle exige de chacun. Le guide devrait y contribuer. À ce titre, un dispositif d'accompagnement pour « mieux prendre en main » le guide et, plus largement, cette question, sera lancé par le ministère des Sports en cette rentrée sportive.

Un récent rapport d'information parlementaire alerte sur la radicalisation religieuse dans certaines fédérations...

Ce rapport traite d'un sujet différent. La

revendication religieuse n'est pas, à elle seule, un indice de radicalisation. Face à des enjeux complexes, il n'est pas raisonnable d'opter pour des solutions simplistes, voire dangereuses. C'est à ce devoir de vigilance et de responsabilité de chacun qu'appelle le ministère des Sports. Il s'est notamment concrétisé par un temps de sensibilisation organisé à Paris, en février dernier, auprès des référents prévention de nos services et établissements, et des fédérations. Ceux-ci sont invités à favoriser la mise en place, sur leur territoire ou dans leur discipline, d'une prévention primaire, relative à la banalisation de tous les comportements contraires aux valeurs du sport, et d'une prévention secondaire, relative à la mise en place de mesures concourant à la détection de comportements à caractère radical. ● I.G.

(1) <http://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/a-la-une/article/Guide-Laicite-et-fait-religieux-dans-le-champ-du-sport>

(2) L'Observatoire de la laïcité et son rapporteur général, Nicolas Cadène, étaient également associés au C.o.d.e du Sport et Laïcité édité par l'Ufolep.

TROIS ÉTUDES DE CAS

Le guide du ministère détaille plusieurs mises en situation. Trois exemples.

Le port du voile par une pratiquante dans une salle de mise en forme : même si le gérant d'une salle a fait stipuler dans le contrat d'adhésion l'interdiction de tout signe religieux ou politique dans la structure, il ne peut légalement refuser l'accès pour cette raison. Il peut en revanche exiger le port d'une tenue adaptée pour des raisons d'hygiène et de sécurité, mais ces raisons doivent être justifiées objectivement. En d'autres termes, il ne doit pas y avoir de discrimination indirecte pour raisons religieuses.

La prière observée par certains sportifs dans un vestiaire avant une rencontre sportive (en demandant à ceux qui ne



souhaitent pas s'y joindre d'attendre à l'extérieur) : cette demande n'est pas acceptable, c'est un abus dans l'exercice de la liberté de conscience de la part de ces joueurs, et une mise en cause de celle des autres.

Le refus de serrer la main d'une arbitre femme par une partie d'une équipe pour un motif religieux : l'arbitre peut-elle annuler le match ? En pareille situation, il est suggéré à l'arbitre de rappeler les règles du protocole d'avant match. En cas de refus persistant de la part du capitaine de l'équipe, celui-ci s'expose à une sanction pour non-respect du règlement de la discipline. Et si le dialogue s'avère impossible, l'arbitre est dans son droit d'annuler le match en consignait les raisons sur la feuille de match. ●



« Ne pas faire de la religion un tabou »

Délégué Ufolep du Var, Olivier Durand forme aux valeurs de la République et à la laïcité. Il a également contribué à une fiche-action inspirée du guide de l'Ufolep.

Olivier Durand, à côté de vos fonctions à l'Ufolep du Var, vous formez des éducateurs à la laïcité : dans quel cadre précisément ?

En tant que délégué Ufolep, j'ai suivi une formation pour devenir formateur de formateurs sur les « Valeurs de la République et (la) laïcité ». Initiée au lendemain des attentats terroristes de novembre 2015 par les services de l'État, cette formation a été conçue par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). Compétent pour la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, j'interviens sur demande de la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) auprès de cohortes de travailleurs sociaux, d'animateurs éducatifs et sportifs, de fonctionnaires... Il s'agit notamment d'apporter un éclairage juridique sur la laïcité, dans un esprit de bienveillance. En trois ans, j'ai dû dispenser une trentaine de ces formations de deux jours, pour 15 à 20 stagiaires. D'un point de vue professionnel, c'est aussi l'occasion d'être en contact direct avec nos partenaires de la politique de la ville.

Utilisez-vous aussi le guide « sport et laïcité » de l'Ufolep ?

Pas dans ce contexte, car ces formations s'appuient sur un kit pédagogique prédéfini, que l'on peut d'ailleurs aussi utiliser en Ufolep. En revanche, j'ai proposé à la direction nationale de réaliser une fiche-action inspirée de ce guide. Nous l'avons testée auprès d'animateurs socio-sport Ufolep, lors d'une formation en avril à Port-Leucate.

Comment avez-vous abordé le sujet ?

Nous avons commencé par les interroger sur leurs représentations de la laïcité, pour déconstruire certaines idées et reconstruire ensuite avec eux, et expliquer que le principe de laïcité s'applique différemment selon l'espace dans lequel on évolue : l'espace privé personnel, l'espace privé social, l'espace public, l'espace administratif et l'espace partagé, celui de la rue ou de la plage, du vivre-ensemble au quotidien. Avec aussi des spécificités pour le milieu scolaire ou

pour les administrations, dont les agents ont un devoir de neutralité qui vaut aussi pour les fédérations sportives délégataires d'une mission de service public.

Et celles qui ne le sont pas, comme l'Ufolep ou les autres affinitaires ?

D'un point de vue moral et éthique, le devoir de neutralité s'applique de la même manière ! La différence, c'est que sur le plan juridique, en déléguant ses compétences à une fédération, l'État est en droit d'exiger cette neutralité, indispensable dans la relation éducative.

Comment considérez-vous le guide de l'Ufolep ?

Théoriquement, la laïcité ne devrait pas être un sujet : c'est une loi. Le guide « Sport et laïcité » de l'Ufolep rappelle avant tout le pacte républicain. Il donne également des conseils et des exemples porteurs de sens. Lors de la formation dispensée à Port-Leucate, nous avons ainsi abordé les aspects juridiques de manière très concrète : « j'ai le droit, je n'ai pas le droit ». Et, pour articuler théorie et pratique, les stagiaires ont travaillé sur des études de cas.

Quels messages voulez-vous faire passer à travers ces formations ?

Trois messages principaux : tout d'abord, ne pas faire de la religion un sujet tabou mais de débat, d'éducation au respect ; ensuite, ne pas placer la discussion sur le terrain du dogme mais sur celui de la connaissance et des valeurs ; enfin, ne pas invoquer la laïcité uniquement pour interdire.

En tant que délégué Ufolep, à quelles situations êtes-vous confronté ?

Les questionnements autour de la laïcité ne manquent pas, car nous travaillons dans des quartiers populaires. Pour prendre un



Olivier Durand

exemple, cette année le raid aventure que l'Ufolep du Var organise pour la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) tombait en période de ramadan, et des jeunes ont demandé à suivre le jeûne. Sans bafouer le principe de laïcité, nous avons tenu compte de cette particularité confessionnelle dans l'organisation de ce séjour collectif. Ce qui primait à nos yeux était l'enjeu éducatif de l'accueil de ces jeunes.

Les associations locales se sentent-elles concernées par ces questions de laïcité ?

La plupart des associations et leurs adhérents ne le sont pas forcément, mais nous les informons de ces formations. En revanche, des animateurs et des directeurs des associations à objet principal non sportif, affiliées à l'Ufolep, y participent régulièrement. Ils travaillent dans des quartiers populaires et, pour eux, la laïcité est un vrai sujet, sur lequel ils ont besoin d'être outillés. ●

RECUEILLI PAR PH.B.

• **FORMATIONS FÉDÉRALES :** dans le nouveau plan de formation fédérale de l'Ufolep, la laïcité est abordée dans le tronc commun à travers le module « Vie associative et connaissance du mouvement », en s'appuyant notamment sur le guide « Sport et laïcité ».

pratique Biodiversité, tous concernés

Les préoccupations environnementales ne sont pas l'apanage des pratiquants de sports de nature, souligne le nouveau guide Ufolep « Biodiversité et activités sportives ».

On peut définir la biodiversité comme « la somme des espèces présentes sur la planète et les interactions entre tous ces êtres vivants, au sein d'écosystèmes ». L'homme est l'une de ces espèces et son activité a un impact direct sur la biodiversité, y compris à travers ses pratiques sportives. Ces dernières années, le souci de préserver l'environnement a suscité de nombreuses initiatives intégrant les préceptes du développement durable : par exemple le label Écotour, développé par l'Ufolep en région Rhône-Alpes auprès des organisateurs d'événements de sport nature. Mais cette prise en compte de l'environnement concerne également la pratique quotidienne, y compris en salle ou dans l'espace urbain.



Si l'Ufolep s'investit de longue date sur les questions de développement durable, l'impact des écogestes sur la biodiversité n'avait peut-être pas été suffisamment mis en évidence : un déficit d'information que vient combler le guide pratique édité aujourd'hui à l'intention de nos animateurs et responsables associatifs. Donner du sens à ces gestes, pour faire évoluer « durablement » les comportements : dans cette optique, ce guide de 16 pages est accompagné de 6 fiches recto-verso, faciles à mobiliser avec un public d'enfants ou d'adolescents.

EXTINCTION DE MASSE. Le guide rappelle que l'on assiste actuellement à la 6^e extinction de masse des animaux : la plus rapide, et la première dont l'activité humaine est directement responsable. Selon des chiffres datant déjà de 2017, en France métropolitaine, 14 % des mammifères, 23 % des amphibiens, 22 % des poissons d'eau douce, 24 % des reptiles et 32 % des oiseaux nicheurs sont ainsi menacés de disparition.

Or les sportifs peuvent agir concrètement, en observant les recommandations suivantes : privilégier l'écomobilité pour se rendre à son activité sportive ; acheter ou louer des équipements et des vêtements « responsables » ; entretenir et réparer son matériel plutôt qu'en acheter un neuf ; consommer des produits alimentaires locaux et de saison et éviter les déchets plastiques ; enfin, ne rien prélever ni jeter dans la nature.

TRAVAIL D'ÉQUIPE. Ce guide s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité (SND) 2011-2020, portée par le ministère de la Transition écologique. L'Ufolep est signataire de ce programme d'action dont l'origine remonte au Sommet de la terre organisé en 1992 à Rio de Janeiro (Brésil). Les élus, les cadres de l'Ufolep et les bénévoles de terrain qui ont travaillé sur ce guide – dont le projet remonte à plusieurs années – ont bénéficié de l'expertise de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et de la mission développement durable du ministère des Sports. Ils se sont également appuyés sur celle du cabinet d'études Atemia, qui en a finalisé la réalisation. ●

LÉNA PICARD, CHARGÉE DE MISSION ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
lpicard.laligue@ufolep-usep.fr

● Guide et fiches sont téléchargeables sur www.ufolep.org

SIX FICHES POUR LE JEUNE PUBLIC

La biodiversité, késako ? Pour illustrer l'équilibre entre le milieu naturel, la faune et la flore, un schéma en forme de toile d'araignée réunit, entre autres, les 2 millions de footballeurs licenciés, les 12 millions de cyclistes loisirs, les 35 000 espèces d'insectes, les 5 000 espèces de plantes et les 500 espèces d'oiseaux de France métropolitaine.

Au bord de l'eau. Mer, rivière, étang, zone humide : vos comportements ont un impact direct sur ces milieux. Par exemple, en canoë ou en rafting, arrêtez-vous de préférence dans les zones aménagées pour ne pas perturber les lieux de ponte des poissons.

La nature est belle et pleine d'idées. Montagne, forêt, falaise, campagne : dérangez le moins possible les habitants de ces territoires dont vous faites un terrain de jeu ponctuel.

La ville : un écosystème insoupçonné. Vous n'en avez pas forcément conscience, mais la nature est aussi présente en ville : veillez à ne pas la perturber.

Une nature à aimer et protéger. Soyez particulièrement attentif lorsque vous vous invitez dans des espaces naturels fragiles et abritant des espèces endémiques ou rares.

Les événements sportifs. Organiser des événements éco-responsables qui génèrent peu de déchets et peu de gaz à effet de serre, c'est bien. Mais veillez également à ne pas détruire faune et flore et à limiter le stress des animaux. ●

Les Super-Héros du
MULTISPORTS NATURE

ont des supers compétences sportives ! Et toi, es tu prêt à les acquérir?

Rejoins-nous vite dans une école
multisports nature UFOLEP !



C'EST LA NOUVELLE OFFRE SPORT-SANTÉ DE L'UFOLEP

Pratiquer « À Mon Rythme »

L'Ufolep lance un dispositif pour accompagner chacun dans une activité physique effectuée « à son rythme », quelles que soient ses capacités.

Le sport-santé, au sein du pôle « sport société » de l'Ufolep, est l'une des quatre priorités fédérales avec les territoires prioritaires, le sport senior et le public féminin. L'Ufolep a toujours défendu l'idée d'un sport et d'une activité physique facteurs de santé, de bien-être et d'épanouissement personnel.

À Mon Rythme vient prolonger de précédentes initiatives, comme par exemple Medicasport, qui sous un packaging de boîte de comprimés développait l'idée qu'une pratique physique régulière pouvait se substituer à la prise de médicaments. Un livret sport-santé et plusieurs malettes pédagogiques avaient également été produits et diffusés. Mais aucune de ces initiatives n'avait donné lieu à la construction de programmes d'activités physiques adaptées comme ceux proposés par À Mon Rythme.

Ce dispositif doit permettre de valoriser l'ensemble de nos actions en matière de sédentarité et d'obésité, de maintien de l'autonomie dans la vie quotidienne, de prévention des maladies chroniques, mais aussi de lutte

contre toutes les formes de discrimination ou de maltraitance mentale. Au travers d'activités physiques sportives adaptées intégrant également des préoccupations d'alimentation et de citoyenneté, il propose à tous les publics un accompagnement global et une sensibilisation à la prise en charge individualisée.

À ce jour, 40 départements et 3 régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est, Provence-Alpes-Côte d'Azur) sont engagés dans les actions désormais fédérées par le dispositif À Mon Rythme. Soit 60 projets menés en 2019, pour 20 000 personnes concernées.

LE CONCEPT. À Mon Rythme est un dispositif complet de prise en charge et d'accompagnement dont l'esprit peut être résumé en quelques verbes d'action :

- « *prévenir* » les risques liés à la sédentarité dès le plus jeune âge (prévention primaire) ;
- « *accompagner et assurer* » le suivi des personnes atteintes d'affections de longue durée (ALD) telles que les diabètes de type 1 et 2, les cancers, les pathologies cardio-respiratoires et cardio-vasculaires ou du vieillissement comme Alzheimer et Parkinson, et enfin l'obésité et le surpoids (prévention secondaire) ;
- enfin, « *éviter* » la survenue de complications et de rechutes (prévention tertiaire).

TROIS PROGRAMMES. Les programmes À Mon Rythme se déploient sous trois formats qui se distinguent par leur durée et les publics concernés.

Le programme AMR 1 est une découverte du sport santé qui cible une remobilisation physique et une prise de conscience des bénéfices pour la santé. Il concerne les enfants, le grand public (15-55 ans) et les seniors considérés comme « sédentaires légers¹ ».

Le deuxième, AMR 2, est d'une durée de 6 mois et vise une remobilisation physique et mentale, parallèlement à l'adoption de comportements bénéfiques à la santé. Il s'adresse aux mêmes publics, considérés cette fois comme « sédentaires modérés ».

Enfin, d'une durée de 10 mois minimum (une saison sportive), le programme AMR 3 engage les participants dans une remobilisation à la fois physique, mentale et sociale. Ce dernier programme cible le public dit « sédentaire sévère » et les personnes atteintes de maladies « lourdes » ou associées au vieillissement.

Tous ces publics sont accompagnés par des professionnels de l'éducation, de la santé et de l'adaptation de la pratique physique. Et le dernier programme relève notamment de l'activité physique sur ordonnance.

UNE MALLETTE RESSOURCES

Les animateurs chargés de développer les programmes À Mon Rythme pourront s'appuyer sur une mallette ressources qui réunit à la fois des références à caractère scientifique et des outils d'animation. Des documents y rappellent les enjeux du sport santé et fournissent des contenus pédagogiques en physiologie et physiopathologie du corps humain, à l'effort et au repos.

Cette mallette contient également des fiches d'information ciblées sur chaque public et détaillant les tests du contrôle technique et la façon de les mettre en place. Elle réunit aussi des éléments techniques et méthodologiques d'accompagnement en santé : bases de l'adaptation en activité physique, techniques d'animation, proposition d'un format de séance. Le rôle des animateurs et animatrices ou éducateurs et éducatrices y est enfin clairement défini.

Cette mallette n'est pas figée et pourra s'enrichir de nouveaux éléments pour mieux accompagner encore les acteurs du dispositif et assurer la mise à jour des données. L'ajout de fiches d'adaptation selon les publics, avec des thèmes de cercle de parole par exemple, est d'ores et déjà envisagé. ●





SUIVI SANTÉ: LE « CONTRÔLE TECHNIQUE ». Ces programmes s'appuient sur des indicateurs qui permettent une évaluation à travers des tests et des questionnaires. Les compétences physiques de chaque personne sont évaluées avant, pendant et après le tout premier programme. Sont ainsi réunies des données portant sur la souplesse, l'équilibre, l'endurance, la morphologie, la force et le niveau de sédentarité. Concernant la sphère mentale, l'indicateur principal retenu est l'estime de soi (d'après l'échelle de Rosenberg). Enfin, la dimension sociale est prise en compte à travers l'aspect sportif (les interactions sociales pendant la séance et l'appétence pour le monde sportif), les interactions avec les pairs et le projet personnel d'avenir ou d'engagement citoyen (lutte pour une cause ou engagement associatif bénévole).

On a donné à ces évaluations complémentaires le nom de « contrôle technique », qui en traduit bien le principe : faire passer un ensemble de tests à la personne pour évaluer ses

compétences et déterminer son état global de santé afin de lui proposer l'accompagnement le plus adapté.

FORMATION SOCIO-SPORTIVE. Afin de former les professionnels de l'animation aux questions de santé dans leur globalité, et plus précisément aux comportements sédentaires, à la connaissance des publics ou encore pour les sensibiliser aux enjeux de la vulnérabilité sociale, le dispositif À Mon Rythme s'est doté de sa propre formation. Celle-ci intègre une présentation des concepts liés au « socio-sport » et invite ces animateurs à devenir eux-mêmes acteurs de la mise en place de projets adaptés aux publics qu'ils accompagnent. ●

CHLOÉ MALLET, CHARGÉE DE MISSION SANTÉ, ET ADIL EL OUADHEHE, DTN ADJOINT SPORT ET SOCIÉTÉ

(1) Selon le questionnaire de Ricci et Gagnon, test d'auto-évaluation de l'activité physique élaboré par deux universitaires montréalais.

Atelier senior en région Rhône-Alpes.

EN LIEN AVEC LES NOUVELLES MAISONS SPORT SANTÉ

Le dispositif À Mon Rythme de l'Ufolep doit trouver sa place dans le réseau de maisons sport santé, progressivement implantées sur tout le territoire afin d'encourager l'activité physique pour tous et adaptée. Ces maisons sport santé, dont une centaine devraient être labellisées dès fin 2019, répondent notamment à quatre missions :

- créer et déployer un réseau de plateformes territoriales socio-sport santé dédiées à l'orientation, la prise en charge et le suivi des personnes habitant des quartiers de la politique de la ville (30 centres socio-sport santé créés chaque année) ;
- développer une nouvelle culture socio-sport santé dans les quartiers relevant de la politique de la ville ;



- faire du sport un outil de prise en compte des problématiques sanitaires et sociales à destination des publics issus des quartiers de la politique de la ville ;

- structurer un réseau national d'acteurs socio-sport-santé.

La création d'une plateforme territoriale sport santé viendra matérialiser cette ambition en prenant la forme d'une salle de socio-sport (diagnostic des nouveaux publics, orientation, suivi, bilan intermédiaire) au sein des territoires prioritaires qui permettra l'accueil, le suivi et l'orientation de tous les publics et d'un comité de pilotage territorial sport santé et social. ● A.E.L www.solidarites-sante.gouv.fr

À BEAUVAIS (OISE) ET AILLEURS EN FRANCE

Bébés nageurs : grandir avec l'Ufolep

Président du Baby-Club de Beauvais, Jacques Nicolas souhaiterait mieux fédérer les associations qui se dédient à l'éveil aquatique des tout petits.

Jacques Nicolas, comment est né le Baby-Club de Beauvais, que vous présidez ?

Nous l'avons créé en 1980 avec mon épouse, sachant que je possède le diplôme de maître-nageur, sans que cela soit devenu ma profession. À la naissance de nos trois enfants, soucieux de leur épanouissement, nous avons rejoint un club de bébés nageurs. Mais c'était à 40 km et, pour éviter de faire l'aller-retour chaque semaine, nous avons créé un club avec l'appui de la municipalité, qui nous a donné un créneau en piscine. Dès la première année, nous avions une centaine d'enfants.

Et aujourd'hui ?

Plus de 300, de cinq mois à 10 ans. Après 6 ans – parfois dès 4 ans dans d'autres clubs –, on ne parle plus de bébés nageurs, mais d'une pratique familiale venant en prolongement. Dès 2 ans et demi, les enfants prennent de l'autonomie : ils sautent dans l'eau, remontent et rejoignent seuls un appui sûr : un tapis, leurs parents ou le bord. Au fur et à mesure, ils se déplacent sur une distance plus grande, sous l'eau en relevant la tête pour attraper une



Jacques Nicolas

goulée d'air, puis en surface. Mais l'apprentissage des nages codifiées, crawl ou brasse, ne débute que vers 6 ans. De façon très pratique, nous proposons des créneaux différents selon l'âge (moins de 4 ans, 4-6 ans et 6-10 ans). Les séances se déroulent le week-end dans deux piscines : le bassin ludique de l'Aquaspace de Beauvais, et une piscine Tournesol.

En quoi vous différenciez-vous d'autres clubs sur ce créneau des 6-10 ans ?

Nous leur faisons découvrir le plongeon, les jeux de ballon, la natation synchronisée, l'aquagym, ou même le canoë-kayak ! Chaque année, nous proposons également un baptême de plongée avec un club partenaire. Après 10 ans, nos licenciés s'orientent souvent vers l'une de ces activités : souvent la plongée, mais aussi la compétition. Justine, l'une de nos anciennes protégées, a participé aux Jeux olympiques de Londres avec l'équipe de relais, spécialité papillon !

Qui licenciez-vous : les parents ou les enfants ?

Les enfants. Mais c'est une activité familiale : les parents sont dans l'eau et s'occupent de leur progéniture, entourés d'animateurs qui les conseillent, proposent des situations adaptées, mettent à disposition du matériel et surveillent. Nous avons 220 familles inscrites.

Pourquoi vous êtes-vous affiliés à l'Ufolep il y a quatre ans ?

Nous étions et restons affiliés à la Fédération des activités aquatiques d'éveil et de loisir¹, dépositaire de la philosophie de l'activité, laquelle repose sur le plaisir de l'enfant et le respect de son rythme d'apprentissage. L'inconvénient, c'est que la Faael n'étant pas fédération sportive, ses adhérents ne peuvent prétendre aux subventions à caractère sportif accordées par Jeunesse et Sports ou les conseils départementaux, comme le Pass Sport dans l'Oise : une aide à la prise de licence de 15€ pour les moins de 18 ans, qui nous permet de maintenir un prix de licence très bas, inférieur à 100€ par famille. Mais nous restons également adhérents à la Faael, qui dispense des formations spécifiques pour nos animateurs.

Et qu'attendez-vous de l'Ufolep ?

De rapprocher les clubs dans un esprit associatif. Ces dernières années, la Faael a perdu des clubs parce que la gestion des piscines a été cédée à des entreprises privées

100 000 ENFANTS DE MOINS DE SIX ANS

L'activité « bébés nageurs » concerne environ 100 000 enfants âgés de quatre mois à six ans. Elle est apparue en France à la fin des années 1960 à l'initiative de plusieurs pédagogues, dont Claudie Pansu, fondatrice en 1982 de ce qui deviendra la Fédération des activités aquatiques d'éveil et de loisir (Faael). Inspirés par un film rapporté des États-Unis montrant de très jeunes enfants évoluant dans l'eau, mais constatant les réactions d'angoisse chez les bébés, ces pionniers développèrent leur propre méthode, basée sur l'observation du comportement spontané et naturel des enfants. À cet égard, l'expression « bébés nageurs » est inappropriée : l'activité ne vise pas à apprendre la natation au nourrisson mais à l'initier au plaisir de l'eau. À proprement parler, les bébés nageurs ne nagent donc pas ! Par ailleurs, les séances sont adaptées à l'âge de l'enfant et vont de 15 à 20 minutes pour les tout-petits, dans une eau à 32°, à 45 minutes pour les plus grands. ●

Pour en savoir plus : *Bébés nageurs*, par Claudie Pansu, Amphora, 2009 (épuisé).



qui s'empressement de récupérer les activités susceptibles de rapporter de l'argent, au détriment de la philosophie des bébés nageurs, qui consiste à être à l'écoute de l'enfant. Mon souhait est que se tisse un réseau des clubs Ufolep

de bébés nageurs, afin de profiter de l'expérience et des acquis de chacun, voire de construire ensemble des formations adaptées à notre activité. ● **RECUEILLI PAR PH.B.**
(1) La Faael revendique 160 «centres» adhérents.

«L'activité repose sur le plaisir de l'enfant.»

UNE DYNAMIQUE INTERGÉNÉRATIONNELLE, MULTISPORT ET SANTÉ

Combien de bébés nageurs à l'Ufolep? En croisant les «activités aquatiques d'entretien» et la «natation» avec la catégorie des moins de 4 ans, on obtient le chiffre de 631 licenciés, sachant que certains clubs privilégient la prise de licence par les accompagnateurs adultes plutôt que par les enfants, et que la dynamique associative va bien au-delà de cette limite d'âge¹!

C'est le cas en Moselle, où le Club Gambetta de Metz propose l'activité depuis 1981 et fédère 1 400 adhérents sur ses différents créneaux. Après l'âge de 25 mois, les «bébés nageurs» entrent dans l'activité «aqua récré». À la demande de nombreux parents, des cours de préapprentissage et d'apprentissage de la natation se sont ensuite développés, pour les enfants mais aussi pour les parents, débutants ou aquaphobes. Cela va désormais jusqu'à de vrais entraînements, plus un volet forme, avec aqua-jogging, gym, fitness, bike... Une large palette d'activités qui, le 13 avril dernier, a valu au Club Gambetta la visite de la



ministre des Sports, en appui de son plan «Aisance aquatique».

À Évreux (Eure), les activités de L'Aqua Baby Club Ébroïcien (ABCE) ont également largement débordé du bassin des tout petits. À côté des 160 bébés nageurs, une école multisport, le Club Popeye, réunit 35 enfants, tandis qu'une section activités aquatiques fédère 100 licenciés et propose un créneau «bien en forme»,

en lien avec un plan régional «sport et obésité». Preuve supplémentaire que les bébés-nageurs ont toute leur place dans une fédération multisport comme l'Ufolep !

<http://www.bbnageurs57.com/>

<http://abcevreux.com/index.html>

(1) De nombreuses associations, voire des comités, proposent également de la natation bas âge sous d'autres appellations. L'école de natation de l'Ufolep des Bouches-du-Rhône organise par exemple, le mercredi et pendant les vacances, une «découverte aquatique» qui regroupe près de 300 enfants dans le cadre de l'activité baby sport. Une découverte conjointement encadrée par des moniteurs titulaires du Beesan (Brevet d'État d'éducateur sportif des activités de la natation) et ceux du comité.

Professionaliser ses cadres

Le Certificat de qualification professionnelle d'animateur de loisir sportif (CQP ALS) est la principale formation proposée par l'Ufolep.

Pour encadrer contre rémunération dans le sport en France, et pas seulement de façon bénévole, il est indispensable de posséder un diplôme reconnu : un BP Jeps (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport), un CQP (Certificat de qualification professionnelle), ou bien encore un TFP (Titre à finalité professionnelle).

L'Ufolep propose en son sein les deux premières formations, et en particulier le CQP d'animateur de loisir sportif (CQP ALS) et ses différentes spécialités. Profitez-en ! Vous permettrez à vos animateurs et animatrices de gagner en compétence, ou bénéficierez de l'apport ponctuel d'un stagiaire venu de l'extérieur.

LE CQP. Le CQP ALS est un diplôme multisport dont le titulaire est en capacité de :

- faire découvrir, initier et sensibiliser aux pratiques sportives ;
- accueillir tous les publics, en particulier ceux éloignés du sport ;
- transmettre des techniques, en adéquation avec le public visé ;
- garantir des conditions de pratique sécurisées.

Le CQP ALS correspond à une pratique professionnelle à temps partiel au sein d'associations sportives ou de structures intégrant des activités sportives à caractère éducatif et social. Comme spécifié, il permet d'encadrer en autonomie par la découverte et l'animation des activités ».

TROIS OPTIONS. En fonction de son projet professionnel, le stagiaire choisit une, deux, voire trois options :

- activités gymniques d'entretien et d'expression (AGEE) : techniques cardio, renforcement musculaire, techniques douces et activités d'expression (sans recours à des appareils de musculation et à l'exclusion des cours individuels) ;

- activités de randonnée de proximité et d'orientation (ARPO) : vélo loisir, randonnée pédestre avec ou sans matériel, roller et orientation (à l'exclusion d'engins à moteur) ;

- jeux sportifs et jeux d'opposition (JSJO) : activités physiques d'opposition, jeux de raquettes, de ballon, de petits et grands terrains (à l'exclusion des pratiques compétitives, de la délivrance de niveaux, ceintures ou grades, et à l'exclusion des cours individuels).

ALTERNANCE. La formation au CQP ALS est réalisée en alternance, sur une durée de 6 mois. Le stagiaire suit une formation avec l'organisme de formation Ufolep pendant 113 heures, et réalise en parallèle un stage de 50 heures dans une structure où il met en pratique ses enseignements. Les associations Ufolep sont des supports de stage très appréciés des candidats car elles font souvent directement écho aux contenus théoriques dispensés. Par ailleurs, le stagiaire est suivi et accompagné par un tuteur (ou une tutrice) au sein de l'association.

Avant d'encadrer un groupe dans le cadre de sa formation, et pour assurer la sécurité des pratiquants de l'association, le stagiaire doit obtenir une attestation de Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) – formation proposée par la grande majorité des comités Ufolep – et répondre aux « exigences préalables à la mise en situation pédagogique » (EPMSP).

Pour entrer en formation, il faut être âgé de 16 ans, présenter un certificat médical de non contre-indication (à la pratique et à l'encadrement), et attester d'une pratique de 140 heures dans l'option choisie, ou bien alors réussir les tests d'entrée organisés par l'Ufolep.

COÛT. La formation au CQP ALS coûte au stagiaire entre 1 300 et 1 600 € selon les territoires. Elle peut être financée via le compte personnel formation (CPF) ou d'autres dispositifs, à certaines conditions de ressources¹. Pour mieux répondre aux besoins de ces publics, certains comités Ufolep proposent des « parcours coordonnés » comprenant à la fois différentes étapes préalables (action starter, animation volontaire...) et des formations, dont le CQP ALS.

Accueillir un stagiaire en CQP ALS dans son association, c'est l'accompagner avec la « patte » Ufolep en participant à son insertion professionnelle. C'est aussi l'opportunité de s'appuyer sur un futur professionnel pour dynamiser l'offre de l'association, et y développer par exemple une pratique multisport. C'est enfin l'occasion de valoriser comme tuteur ou tutrice un membre de votre association. ●

NADIA DA SILVA

ndasilva.laligue@ufolep-usep.fr

(1) Comme le dispositif Sesame (Sésame vers l'Emploi pour le Sport et l'Animation dans les Métiers de l'Encadrement). D'autres possibilités existent également via Pôle emploi.

ÎLE-DE-FRANCE, HAUTS-DE-FRANCE : BP JEPS

Les comités Île-de-France et Flandres-Artois-Picardie forment au Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, option activités physiques pour tous (BP Jeps APT). Ce diplôme concerne les personnes qui souhaitent faire une carrière d'éducateur sportif. Le BP Jeps est un diplôme de niveau 4, c'est-à-dire de niveau Bac. S'il n'est pas nécessaire de posséder déjà ce niveau pour intégrer la formation, il y a des tests d'entrée (identiques dans tous les organismes de formation) et de sélection (propres à chaque organisme). La formation s'étale sur un à deux ans et se réalise en alternance, avec rémunération du stagiaire. ●

La Dordogne éveille les tout-petits

L'Ufolep Dordogne propose de l'éveil corporel pour les enfants de moins de 3 ans. Une opportunité de développement ?

Mathieu Pommier, vous êtes délégué Ufolep de la Dordogne. Depuis quand le comité propose-t-il des séances d'activité physique pour les enfants de 18 mois à 3 ans ?

Depuis cinq ans, en réponse à la demande d'une communauté de communes rurales pour une crèche et un relais d'assistantes maternelles (Ram), ce dispositif qui permet aux nounous de se retrouver avec les enfants dont elles ont la garde. Nous nous sommes appuyés sur l'expérience de l'Ufolep Creuse, qui proposait déjà ce type de prestation¹. Au départ, cela s'est fait par connaissance, sur une dizaine de séances par an. Puis, toujours par bouche à oreille, nous avons proposé quelques séances gratuites à Périgueux. Cela a débouché sur la signature, en octobre dernier, d'une convention avec la communauté de communes du Grand Périgueux, qui réunit 52 crèches et Ram. Mais nous n'intervenons pas dans toutes ! Nous avons encadré 20 séances en 2018-2019, toutes en crèche. Plus 20 autres, moitié en crèche et moitié en Ram, sur la communauté de communes Isle, Vern et Salembre.

Comment se déroulent les séances ?

L'éducateur aménage avec notre matériel un espace de pratique où l'enfant est amené à sauter, marcher, ramper, glisser, mais aussi à parler. L'objectif, c'est son développement psychomoteur et la découverte de son corps. L'éducateur accueille successivement deux groupes de 8 enfants maximum, sur une durée de 45 minutes : soit une séance de 2 heures, avec l'installation et le démontage. Le personnel des crèches ou les assistantes maternelles participent en co-animation et les séances sont facturées 70€, au même tarif horaire que pour nos associations.

Qui est l'éducateur Ufolep ?

C'est notre agent de développement, qui intervient également pour les écoles multisports et est formé à ce public. Lorsque le groupe d'enfants est important, il est épaulé par une animatrice en contrat de professionnalisation, qui peut également le suppléer en cas d'absence. Moi-même, qui suis titulaire d'une licence Staps éducation et motricité et connais le public des maternelles, je peux dépanner. Des bénévoles du comité, personnes retraitées qui travaillaient dans le domaine de la petite enfance, interviennent également en soutien de nos professionnels.

Vous proposez aussi des formations ?

Notre but n'est pas de monter un service petite enfance mais que les professionnels des structures auprès desquelles nous intervenons s'approprient ces pratiques d'éveil corporel, et puissent les développer sans faire



Le parachute, jeu d'éveil qui clôture souvent les séances.

appel à nous à chaque fois. En prolongement de cette démarche, nous avons conçu un programme de formation des professionnels de la petite enfance qui porte sur la conception et l'animation de séances d'éveil moteur. Cette formation d'une journée est facturée 800€, pour un groupe de dix personnes. Les deux premières seront dispensées cette année auprès du personnel de nos deux partenaires. Pour les développer auprès d'autres collectivités territoriales, nous souhaitons intégrer le catalogue de formation du Centre national de la fonction territoriale publique. En Dordogne, les crèches privées sont très rares, la plupart sont publiques.

Quel est l'enjeu financier pour le comité ?

Le but n'est pas de faire des séances une source de financement et de constituer une équipe d'animateurs petite enfance. À ce titre, l'enjeu réside davantage dans le lien avec des partenaires qui, par ailleurs, nous apportent par exemple leur soutien pour l'achat de matériel. En revanche, si nous parvenons à développer les formations, cela peut constituer une source de revenus non négligeable pour le comité.

Ces séances peuvent-elles également déboucher sur une pratique associative ?

Pour le moment, pas directement. Mais elles favorisent la continuité dans les pratiques. Nos écoles de sport ne débutent qu'à l'âge de 6 ans, mais ces séances auprès des tout-petits sont une façon de se faire connaître des parents et de les sensibiliser à l'importance de l'activité physique dans le développement de leur enfant. Nos formations aux premiers secours (PSC1) peuvent également intéresser des parents, au-delà du partenariat noué en ce domaine avec la mission locale du Grand Périgueux, laquelle s'est affiliée. ● RECUEILLI PAR PH.B.

(1) Voir *En Jeu Ufolep* n°9, décembre 2013.

Formation fédérale

Un brevet fédéral vient d'être créé pour les animateurs de la petite enfance qui encadrent des séances d'éveil moteur dans leur structure. Cette formation diplômante sera déployée dans les territoires fin 2019. mnauduit.laligue@ufolep-usep.fr

Un garçon dans l'équipe

L'équipe du club GRS du Dauphiné, engagée en mai à Vaulx-en-Velin (Rhône) en finale nationale Ufolep, était composée de Soha, 14 ans, Emma, 16 ans, Ema et Lucie Nell, 13 ans, et Maël, 15 ans. Oui, Maël Paron, rare garçon dans une discipline très féminisée.

Vous faites partie de la même équipe de GRS, catégorie Excellence 2 : vous vous entraînez ensemble ?

On s'entraîne plusieurs fois par semaine dans le même cours, mais sans travailler ensemble car nous ne sommes pas tous du même niveau, et nous avons des coachs différents. C'est même la première fois que nous sommes ensemble dans la même équipe.

Comment s'est passée cette finale nationale ?

Nous avons fait un passage correct, malgré quelques fautes d'exécution. On est toujours stressé avant de rentrer sur le praticable. Alors nous avons des habitudes : s'essuyer les mains, monter sur ses demi-pointes, toucher le praticable et respirer très fort avant de pénétrer sur celui-ci.

La coach précise alors : Les gymnastes sont très perfectionnistes et très exigeants envers eux-mêmes dans leur pratique individuelle. Du coup, ils ou elles le sont aussi dès qu'un membre de l'équipe est un petit peu en-dessous, ce qui peut créer des tensions.

Vous avez quand même réussi à créer une cohésion de groupe. Qui a le plus fort caractère ?

À l'unanimité et sans hésiter : Soha et Maël ! Ils prennent souvent le dessus, crient, râlent et se vexent quand ça ne va pas. Mais ils mènent et entraînent l'équipe aussi. Ils nous motivent à leur façon !

Justement, qu'apporte la présence de Mael au sein de votre équipe ?

« MAËL TIRE LES FILLES VERS LE HAUT »

Si Maël pratique la GRS, c'est parce que Morgane Querrien, entraîneuse au club de Tignieu (nord de l'Isère, à 25 km de Lyon), l'y a invité.

Passion. « Je connais Maël depuis ses 4 ans. Il accompagnait sa grande sœur, Nathy, à ses cours, et j'avais observé que sur les galas il récupérait les engins des gymnastes pour copier leurs exhibitions. Alors nous sommes allés voir ses parents pour leur proposer de l'accueillir au club. Si son père était un peu réticent au départ, l'année suivante, il est revenu en expliquant que puisque leur fils avait vraiment envie de faire de la GRS, ils l'appuyaient dans son choix. Depuis, ses parents le soutiennent complètement. »



Maël et ses coéquipières.

Ça nous porte, c'est plus facile au quotidien. Ce n'est pas parce qu'il y a un garçon dans notre équipe que nous sommes moins fortes, au contraire. On le voit comme un plus, ça nous différencie, et le public réagit. Notre force, c'est un tout : notre tenue (un « académique » qui enveloppe tout le corps quand 90% des équipes sont en justaucorps), la musique (« Smooth criminal », de Michael Jackson), la chorégraphie, nos caractères, et Maël !

Et toi, Maël, comment tu as choisi de faire de la GRS ?

C'est grâce à ma sœur : elle en fait depuis qu'elle est toute petite et je la regardais faire. Ça m'a donné envie d'essayer. J'avais 9 ans, j'en ai aujourd'hui 15. Je suis le seul garçon dans le club, mais j'ai tout de suite été bien intégré et pris en considération.

Et quand tu en parles à l'extérieur ?

Quand je parle de GRS, je me fiche de ce que les autres disent ou pensent. Je fais ça pour m'amuser, c'est le principal. Je suis à l'aise avec ça. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR MARION MAUDUIT

Intégration. « La présence d'un garçon n'est pas un sujet au club, personne ne fait de différence, et ses coéquipières sont fières de l'avoir dans l'équipe. Il faut seulement prévoir des vestiaires différents. Et, côté tenue, musique et chorégraphie, je n'ai jamais forcé Maël à rien. Il a toujours fait de la compétition en individuel et, depuis que je l'ai intégré à une équipe, il conserve la même exigence. Il a envie de mener les filles au plus haut, alors que toutes n'ont pas son niveau. Mais cela les motive et, de son côté, Maël a appris à faire des concessions. De toute façon, nous sommes un petit club et je n'ai pas d'autre possibilité de composition d'équipe ! » ● M.M.

DÉVELOPPÉ DANS L'HÉRAULT AVEC L'UFOLEP

R-golf, raquettes sur green

S'approcher d'un trou en frappant la balle avec une raquette, puis la troquer contre un club pour le putt final: c'est le concept du R-golf.

En professeur de golf expérimenté, Robert Lazure connaît la difficulté d'apprentissage du swing pour les débutants. «*Beaucoup se découragent rapidement. Alors, ayant toujours pratiqué les sports de raquette, du badminton au squash en passant par le tennis, j'ai eu l'idée de combiner les deux activités. Le but était également de démocratiser la fréquentation des parcours de golf*», explique ce natif du Québec en citant la légende des greens Jack Nicklaus, pour qui «*la difficulté, le coût et le temps*» constituent les principaux freins au développement du golf.

La difficulté technique, Robert Lazure la surmonte en utilisant une raquette de squash junior pour les coups d'approche: qui ne sait pas frapper une balle¹ avec une raquette, à la façon d'un service à la cuillère?

Second problème à résoudre, le coût: «*Quand un parcours de golf 18 trous revient à 70€, plus l'équipement, une partie de R-golf revient à 15€ pour nos adhérents, fourniture du matériel comprise.*» Et le temps? «*Un parcours de 18 trous se boucle en quatre ou cinq heures. Au R-golf, sur un 9 trous, une partie dure environ deux heures, échauffement compris.*»

Accessible à tous, le «*raquette-golf*» constitue par ailleurs «*une alternative intéressante pour les personnes souffrant de problèmes cardiovasculaires ou en surpoids, ou les seniors en perte d'autonomie qui ne peuvent plus pratiquer ni le golf ni le tennis*», souligne Robert Lazure.

PRATIQUE ASSOCIATIVE

Dans le cadre de son activité d'auto-entrepreneur, Robert Lazure propose le R-golf aux entreprises (séminaires, séances de team-building) et au public des centres de loisirs. Mais, afin de favoriser une pratique régulière et, à l'occasion, compétitive, il a aussi créé il y a trois ans une association dans son golf d'attache de Massane, près de Montpellier. «*Elle réunit 43 adhérents, qui pour une cotisation annuelle de 20€ peuvent participer à un tournoi annuel en 8 étapes, de février à novembre.*» Surtout, les adhérents sont autorisés à jouer en autonomie sur le terrain 9 trous, moyennant les 15€ réglementaires par séance: un fonctionnement similaire à celui des clubs de karting Ufolep.



Un coup d'approche, par Robert Lazure en personne.

Robert Lazure a ensuite approché plusieurs fédérations, et c'est à l'Ufolep que l'association R-golf de Massane a choisi de s'affilier² en début d'année. Avec l'ambition de développer sur tout le territoire la discipline dont, quel que soit sa fortune, il restera à jamais l'inventeur. ● **PH.B.**

www.r-golf.net

(1) Il s'agit d'une balle de golf d'entraînement, sensiblement plus légère, afin de ne pas endommager le cordage. Sur des trous d'une longueur de 40 à 100 mètres, un ou deux coups sont généralement suffisants avant de passer au putter.

(2) Même si pour l'instant seule une minorité d'adhérents y sont licenciés.

ÉLARGIR LA PALETTE DU MULTISPORT

L'Ufolep souhaite développer la pratique associative du R-golf au-delà de l'Hérault: dans un premier temps dans le Gard et le Vaucluse, où Robert Lazure a lui-même noué des contacts; à Périgueux, sur un terrain utilisé par le comité Ufolep de Dordogne; et aussi à Voves (Eure-et-Loir), berceau du golf éducatif Ufolep.

Le but est également d'étoffer la palette d'activités des associations proposant des cycles multisports. À leur intention, une fiche pédagogique et un tutoriel vidéo sont en préparation et notre partenaire Decathlon Pro proposera des kits de matériel. Enfin, l'organisation d'un rassemblement dans le Midi de la France est à l'étude pour 2020. ● **BENOÎT GALLET, ADJOINT À LA DTN**

Instantanés

Avenir (cyclospor) / Stéphane Agnus (hanting piste) / Ufolep / DR





8



10



9



11

RASSEMBLEMENTS D'ÉTÉ

1. Cycloport, Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne), 12-14 juillet.
2. Karting piste, Landes, 7 juillet.
3. Kart-cross, Saint-Germain-d'Anxure (Mayenne), 10-11 août.
4. Poursuite sur terre, Ainay-le-Château (Allier) 24-25 août.
5. Twirling-bâton, Faches-Thumesnil (Nord), 1^{er} juillet.
6. Tir sportif, Arques (Pas-de-Calais), 28-30 juin.
7. Pétanque, Commercy (Meuse), 5-7 juillet.

8. Modélisme, critérium national roulant, Arcs-sur-Argent (Var), 28-30 juin: le crawler, nouvelle activité où des 4x4 électriques se jouent des obstacles avec leurs pneus surdimensionnés.
9. Natation eau libre, Souppes-sur-Loing (Seine-et-Marne), 29-30 juin.
10. Super Trophée de France de motocross, Isbergues (Pas-de-Calais), 17-18 août.
11. Tir à l'arc jeunes, La Mûre (Isère), 7 juillet.

Morceaux choisis IRMA PELATAN

L'odeur de chlore

J'ai beaucoup nagé dans mon enfance, tu sais, car le sport nous tenait lieu de culture, de loisir, de valeur, de lien; tout ça, qui peinait à se dire autrement dans la famille, se sortait par le corps, par un corps tenu, une vraie culture du corps, affreusement mécaniste, ce corps de l'effort. Comment suggérer alors? Comment fonder l'intériorité, la preuve de son existence au monde, si ce n'est dans le travail et l'effort, mesurés à parts égales aux attentes du père et du chronomètre, les deux figures de la Loi.

Mais moi je n'arrivais pas à fonder; je nageais; je nageais et était née comme une poétique de l'eau, de l'eau enveloppante, féminine, de l'eau comme un lieu, comme un ailleurs soyeux. Je découvrais cette clandestinité aquatique, cet espace physique et mental où, malgré l'effort, perceait un espace intérieur tout entier disposé au rythme, à la cadence des bras qui nagent le crawl, à la succession des longueurs. C'est là que j'ai découvert la voix en moi, ma voix mentale. Là, et aussi à l'endormissement – voix tenace qui raconte le monde. Le soir, elle tenait, me gênait pour m'endormir. Dans l'eau, le plus souvent, elle quittait l'inquiétude et rejoignait le territoire du sans objet, la flottaison. Cette métaphore me gêne: je voudrais parler d'une flottaison entre deux eaux, entièrement immergée dans la matière de l'eau, dans ses courants. (...)

Le soir, après la piscine, mon père, ma sœur et moi rentrions à la maison. En descendant de la BX, je jetais mon sac sur le gravier, heureuse et fatiguée, et tournais sur moi-même en regardant les étoiles. Lorsque je m'arrêtais, le monde entier tournait autour de moi. (...)

Il y avait la fatigue, tu sais, et on apprenait, longueur après longueur à passer par-dessus, à aller plus loin. Il y avait cette idée du dépassement de soi, de la noblesse du sport,



Molly Eyes



L'odeur de chlore, Irma Pelatan, La Contre-Allée, 100 p., 13€.

de la morale dans l'eau. C'était un club familial, tu sais, on ne cherchait pas la performance, on cherchait la droiture, le contact, l'élévation. Et il y avait cette limite, le corps qui criait non, assez, pas aujourd'hui, pas ce soir. Et soirée après soirée, trois jours par semaine, nous apprenions à résister, à ne pas écouter ce cri en soi, à faire comme les autres, à continuer. Nous avions ça en commun, tu sais, le club, les jeunes du Club, cet orgueil de faire trois à quatre kilomètres par soir dans un bassin de vingt-cinq mètres, cet entêtement à se déplacer en ligne droite. Nous avions trois lignes, une par niveau, et le reste de la piscine était occupé par les baigneurs. Ils sautaient, faisaient la bombe, nageaient mal, de travers; ils avaient des bonnets ridicules, avec des fleurs en plastique, ils draguaient, d'une façon toujours un peu pitoyable; c'était un monde bruyant et désordonné, libre et maladroit, soumis au sifflet humiliant du maître-nageur. Nous ressentions un tel mépris, tu sais, pour cet autre monde d'à-côté, ce monde sans ordre, sans effort, pur plaisir instantané. Nous, nous avions un autre plaisir, tu sais, celui de la douleur, celui de la fatigue, celui d'un corps qu'on mène à bout. Nous savions qu'au bout d'une heure environ, nous pénétrerions dans l'espace mental de la voix, du rythme pur. Le corps allait recevoir brutalement sa vague d'hormones, ce puissant sentiment de bien-être. Durant toute notre enfance, on nous apprenait, avec discipline, soir après soir, à résister pour avoir notre dose – saine logique du sport. ●

© LA CONTRE-ALLÉE

UNE JEUNESSE ENTRE DEUX EAUX

Entre 4 et 18 ans, Irma Pelatan a beaucoup nagé, en piscine, et pas n'importe laquelle: celle de la cité de Firminy-vert, dans la Loire, conçue selon les principes de Le Corbusier, architecte visionnaire apôtre du béton. Dans *L'odeur de chlore*, elle évoque ce bâtiment aujourd'hui classé monument historique, et la vie d'un club de natation dans une municipalité communiste des années 1960-1970. Mais, surtout, cette fille de pied-noir raconte le dialogue avec son corps, corps de fillette qui devient celui d'une femme, et l'affirmation de soi qui naît parfois de l'oubli dans l'effort. Et aussi, de façon subreptice, l'agression qui l'a fait plonger dans la dépression et l'obésité, avant de renaître à travers l'écriture et le souvenir d'une jeunesse «entre deux eaux». ● PH.B.

je me souviens... BRICE MATTHIEUSSENT

Félicie Jonnard



Traducteur des plus grands noms de la littérature américaine contemporaine (Jim Harrison, Bret Easton Ellis, Richard Ford, etc.), Brice Matthieussent, 69 ans, est aussi l'auteur de sept romans. *Le joueur et son ombre*, qui vient de paraître (Phébus, 222 p., 18€), raconte la chute d'un tennisman star et jette un éclairage cru sur les coulisses du circuit professionnel.

Je me souviens de la natation et de ma découverte du monde sous-marin, à huit ans, sur une plage corse près de laquelle nous campions avec mes parents, et de ma peur bleue en me retrouvant nez-à-nez avec un mérou. Comme les plongeurs du *Monde du silence*, le film du Commandant Cousteau, que j'ai vu au moins dix fois lorsque j'étais enfant.

Je me souviens de mon goût pour le ski mais aussi du jour où, à 13 ans, je me suis cassé la jambe en onze morceaux : de toute ma vie, je n'ai jamais autant souffert que durant la descente en traîneau.

Je me souviens de régates sur dériveur – un 420 – et parfois sur quillard, lorsque nous habitions au Havre. Une fois, la houle était si forte que, au creux des vagues, il n'y avait quasiment plus de vent, qui pourtant était de force 7 ce jour-là.

Je me souviens qu'au collège nous pratiquions le rugby sur la plage, à marée basse. Je portais des lunettes, et ça n'a pas manqué : binocles et nez cassés, œil au beurre noir dans un choc un peu violent, fini pour moi le ballon ovale.

Je me souviens avoir joué au badminton, entraînement deux soirs par semaine, dans le gymnase du lycée François-1^{er}. Je partageais ces moments avec un excellent ami et c'était le prétexte pour dormir chez lui et rester

discuter jusqu'à des heures indues. C'est aussi ce que j'aime dans le sport : les à-côtés, et l'amitié.

Parmi les sports de raquettes, je préfère néanmoins le tennis, sans être pour autant un pratiquant assidu ni avoir jamais participé à un tournoi : je me contente de jouer avec des amis, en simple ou en double. Le tennis, c'est à la fois l'effort physique et la tactique, celle qui permet de construire un point. De la même manière que, dans une régata, on engage tout son corps pour tirer des bords afin d'aller chercher le vent ou les courants, et surprendre l'adversaire.

Je regarde aussi le tennis sur Internet, y compris les tournois Challenger, où les conditions de jeu n'ont rien à voir avec celles d'un tournoi du grand chelem. S'y côtoient des joueurs en manque de confiance, qui tentent de retrouver le chemin de la victoire, et des anonymes qui rêvent de grimper au classement ATP. C'est la partie immergée de l'iceberg, les bas-fonds du tennis professionnel... Pour mon roman, je me suis également inspiré de Bernard Tomic, ce joueur australien qui a récolté une amende de 50 000 € pour non motivation lors de son match sabordé contre Jo-Wilfried Tonga, à Wimbledon. Je l'ai vu à l'Open d'Aix-en-Provence l'an dernier, où il était arrivé en finale : un beau joueur, aussi doué que désinvolte. ●

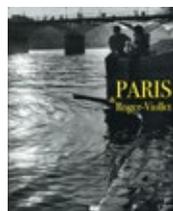
l'image

PUSH-BALL FÉMININ (ROGER-VIOULET)

© Excelsior - L'Équipe / Roger-Viollet



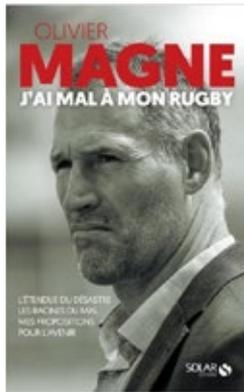
Paris & Roger-Viollet est un voyage en noir et blanc dans les rues de la capitale, à travers les fonds de la fameuse agence photo de la rue de Seine. Le sport y a sa place, comme cette insolite démonstration de push-ball. Ce 3 octobre 1920, lors d'une fête athlétique au stade Élisabeth, porte d'Orléans, les sociétaires du Fémina Sport, pionnières du football féminin, présentent cette discipline venue d'Amérique. Pratiqué avec un volumineux ballon de 20 kg, le push-ball ne connaîtra pas le succès du pied-balle. À un siècle de distance, sa parenté avec l'innovant kin-ball n'en est pas moins troublante. ●



Paris & Roger-Viollet, bilingue français-anglais, éditions La Vie du rail, 222 pages, 35€.

repères

J'AI MAL À MON RUGBY

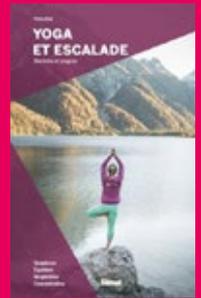


Entre coups de gueule, constats alarmants et témoignages désolés, on va finir par le savoir : le rugby français va mal. À son tour, l'ex-international Olivier Magne livre son diagnostic. On y souscrit volontiers, ainsi qu'à ses propositions. Mais on retiendra surtout les deux entretiens avec ses mentors : Pierre Perez, son éducateur au lycée sport-études d'Ussel, et l'ancien sélectionneur Pierre Villepreux. Le premier, qui dirige à présent le pôle espoirs de Bayonne, lui confie : « On ne voit plus aujourd'hui de troisième ligne qui, comme tu l'avais, a ce pouvoir créatif de servir le jeu tout en y prenant énormément de plaisir. J'en vois qui ont

YOGA ET ESCALADE

Savez-vous qu'il existe de nombreuses similitudes entre le yoga et l'escalade? On va de déséquilibre en déséquilibre, sur les pieds, les mains. Les deux disciplines appellent à une bonne économie du souffle, elles visent à la recherche de la concentration, de la gestion de son mental, de la précision de ses gestes, de l'équilibre parfait. Aussi l'Autrichienne Petra Zink propose-t-elle de combiner les deux disciplines, postures à l'appui, et suggère des séquences d'enchaînement spécifiques. ●

Yoga et escalade, bienfaits et progrès, Petra Zink, Glénat, 168 pages, 19,95€.



des qualités proches des tiennes, mais ils ne font pas de passes. Ils ne jouent pas au rugby, ce sont des boules qui démontent des quilles.»

Quant au théoricien de « l'intelligence situationnelle », il observe : « Pourquoi avions-nous cet esprit créatif qu'ils [les Anglo-Saxons] appelaient "flair" ? Parce qu'on n'avait pas d'entraîneurs. La stratégie était minime. On avait la touche 1, la touche 2, la touche 3 et après ? Eh bien, on jouait un jeu où l'adaptation était de mise. »

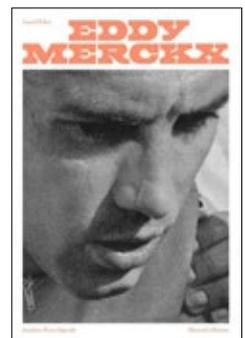
Libérons les joueurs ! Et inspirons-nous de l'enthousiasmante équipe de France féminine, à

laquelle Olivier Magne consacre un chapitre.

J'ai mal à mon rugby, Olivier Magne, avec Christian Jauréna, Solar, 250 pages, 18,90€.

EDDY MERCKX

Maître de conférences en littérature à l'Université Rennes 2, Jean Cléder a signé un *Petit éloge de la course cycliste*. Cette fois, c'est de l'analyse d'une légende qu'il s'agit ici : Eddy Merckx, plus grand champion de tous les temps. Aussi change-t-il de braquet. De l'éloge il passe à un dithyrambe, et l'universitaire s'efface derrière le supporter quand il compile les coupures de presse où le nom du héros se décline en de multiples de polices de caractères. Le



style est limpide et chaque récit de course, chaque détail vient éclairer la grandeur du personnage. Le « cannibale » belge, si altier sur un vélo mais emprunté devant un micro, a trouvé pour sa chanson de geste un chroniqueur à sa démesure.

Eddy Merckx, analyse d'une légende, Jean Cléder, Mareuil éditions, 224 pages, 22€.

L'ACTUALITÉ DE L'UFOLEP ET DE SES PARTENAIRES SUR TWITTER



FAITES CIRCULER EN JEU NUMÉRIQUE !



Outre un exemplaire papier, *En Jeu* est adressé par e-mail à chaque association Ufolep. Pour une diffusion la plus large possible, faites suivre ce courriel et son lien internet à vos adhérents et à vos partenaires : vous contribuerez ainsi à mieux faire connaître notre fédération et vos actions.

Retrouvez également la version numérique de *En Jeu* sur www.ufolep.org

Nouveauté 2019

BIODIVERSITE ET ACTIVITES SPORTIVES

Découvrez le guide pratique
et nos fiches pédagogiques sur le thème
de la biodiversité sur www.ufolep.org



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Fédération sportive de
la ligue de
l'enseignement
un avenir pour l'éducation populaire